125e ANNÉE
NO 39
24 JANVIER 1979
4 CAHIERS
48 PAGES
40c

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

125 ANS

SOMMAIRE

Annonces classées D-5 à D-10
Décès D-10
La Pensée C-1 à C-3
Loisirs C-6 et C-7
Quelques pages D-12
Spectacles A-10 et A-11
Sports B-1 à B-11
Télévision C-4
Voyages C-10

La terrasse Louis-Côté grugée par la station de pompage

par Alain Rodier

Les défenseurs des espaces verts devront en faire leur deuil: la terrasse Louis-Côté située près de la Porte des Maires pourrait bien être amputée d'une bonne partie de sa superficie avec la station de pompage que la ville de Saint-Hyacinthe projette d'y installer.

Cette station de pompage, dont on a dévoilé la maquette lors de la dernière séance du conseil municipal, devrait occuper plus de 3,650 pieds carrés de la terrasse et risque fort de défigurer un des plus beaux coins de Saint-Hyacinthe.

Même si à l'Hôtel de Ville, on a assuré que le projet devrait cadrer très bien avec l'environnement existant, il n'en demeure pas moins qu'il va s'avérer assez difficile de concilier cette nouvelle architecture avec celle assez unique de la Porte des Maires.

Faisant remarquer que les Maskoutains étaient fort peu nombreux à fréquenter la terrasse Louis-Côté, le directeur des services techniques à la ville, M. André Boucher, s'est dit d'avis qu'il "ne faut pas charrier avec l'environnement".

Selon lui, la mise en place de la station de pompage à cet endroit vise, entre autres, à rendre aux citoyens l'accès à la terrasse. On va non seulement conserver les arbres, mais on va mettre en place des fontaines, des fleurs, afin de faire de la terrasse un endroit où les Maskoutains seront heureux de se rendre.

On a préféré installer la station de pompage sur la terrasse plutôt que sur le terrain même de l'usine de filtration pour des raisons de coût, semble-t-il, la deuxième solution se révélant nettement plus dispendieuse que celle retenue.

Capacité de filtration accrue

Le but premier de cette station de pompage est évidemment de combler les besoins en eau de la ville de Saint-Hyacinthe. La station servira à alimenter en tout temps l'usine de filtration, dont la capacité de filtration quotidienne sera plus grande.

Les dimensions du bâtiment abritant la station comme telle sont de 79 pieds de longueur par 32 pieds de largeur. La bâtisse où seront placés les transformateurs aura 32 pi. de long par 20 pi. de large et celle abritant les générateurs, 24 pi. par 19 pi.

La station de pompage fonctionnera comme suit: un tuyau de 42 pouces de diamètre et de 160 pieds de longueur sera installé dans la rivière et amènera par gravité l'eau dans le réservoir de la station.

De là, quatre pompes électriques ayant un débit de 20 millions de gallons d'eau par jour achemineront l'eau vers l'usine de filtration. On parle même de rajouter 3 autres pompes plus tard, ce qui donnerait un débit de 31 millions de gallons d'eau quotidiennement.

À noter qu'on emploiera des moteurs électriques dans la station de pompage, mais qu'on a prévu l'installation d'une génératrice d'urgence pour parer aux éventuelles pannes d'électricité.

Plus de $1 million

La construction de cette station de pompage est en fait la deuxième phase du programme municipal visant à combler les besoins en eau de la ville de Saint-Hyacinthe.

La première phase consistait à la mise en place d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 2 millions de gallons d'eau, réservoir dont la construction devrait être terminée à la fin février 1979. La troisième phase sera l'agrandissement de l'usine de filtration.

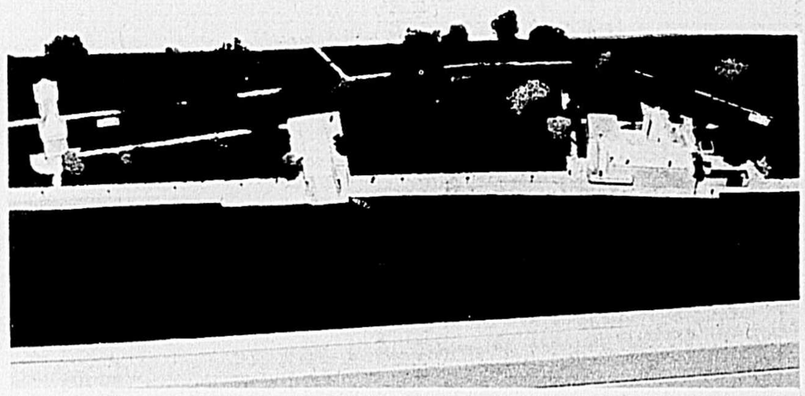
On n'a pas encore déterminé la date du début des travaux de construction de la station, non plus que les coûts de la mise en place de cette station de pompage.

On nous a dit toutefois que les coûts dépasseraient vraisemblablement le million de dollars, la station de pompage installée dans le quartier Christ-Roi ayant nécessité des déboursés de $750,000. La participation du gouvernement québecois reste également à définir dans cette affaire.

Les défenseurs de l'environnement, en plus d'avoir à acquitter une facture assez "salée", *devront donc se résoudre à* voir—un des plus beaux coins de Saint-Hyacinthe transformé.



C'est dans la partie comprise entre la rivière Yamaska et la rue Girouard que sera situé le nouveau poste de pompage. La topographie des lieux pourrait être changée de façon radicale si la ville met à exécution le projet dont la maquette apparaît sur l'autre cliché.



À lire cette semaine

*Des offres rejetées à 90% chez Pepsi

La longue grève chez Pepsi ne semble pas vouloir se terminer rapidement. Les employés viennent de refuser avec une écrasante majorité les dernières offres. Et la grève de sept mois continue... (page A-2)

*Des hausses demandées pour le téléphone...

Les compagnies Télébec et Téléphone Guèvremont, faisant toutes deux affaires dans la région, s'adresseront à la Régie québecoise des services publics pour obtenir de nouvelles hausses dans le tarif du service téléphonique. (page A-3)

Faire la part des choses, sans exagérer

M. Jean-Louis Morin, conseiller municipal essaie de faire la part des choses au sujet des taxes, du rôle d'évaluation et surtout, il invite ses confrères du conseil à ne pas faire preuve de vindicte (page A-5)

Pour bientôt:

Le cours d'initiation à la vie économique

C'est à partir de février que les lecteurs trouveront dans Le Courrier, et cela durant seize semaines consécutives, un cours d'initiation à la vie économique.

Ce cours offert par le biais des hebdomadaires régionaux, en collaboration avec le ministère de l'Education et la Commission scolaire régionale de l'Yamaska pour la région de Saint-Hyacinthe, constitue une première au Québec dans le domaine des communications.

En effet, pour la première fois, grâce à la presse hebdomadaire, des millions de personnes aux quatre coins du Québec pourront vivre la même expérience, participer à la même activité éducative.

Même plus, ce cours permettra à ceux qui le désirent d'obtenir des crédits scolaires puisque la dernière parution (la 17e) comportera un véritable examen.

Une innovation à ne pas manquer. En exclusivité dans l'hebdo régional.

Exclusif:

Un danger permanent d'incendie grave?

À la lumière des statistiques annuelles publiées par la Direction générale de la prévention des incendies, il apparaît que la ville de Saint-Hyacinthe vient au premier rang dans la catégorie des villes de 25,000 à 50,000 âmes en ce qui a trait au nombre des incendies. Et si les pertes ont été limitées ou maintenues dans la "moyenne provinciale" à ce jour, c'est grâce à un service efficace. Mais la prudence reste de mise car le danger est constant surtout dans le secteur plus ancien de la ville. (page A-9)

Nouvelles régionales

*Un tournoi spécial à S.-Césaire

*Un carnaval à S.-Damase

*et aussi à S.-Césaire!

*Bibliothèque à Saint-Simon

*Saint-Simon fêtera 150 ans

*Autres nouvelles (pages A-6 et A-7)

Impôt scolaire:

Une hausse de 4.5%

par Pierre Bornais

Les autorités de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, dans ce qui pourrait bien devenir le dernier recours à l'impôt foncier scolaire, viennent de faire savoir qu'elles maintiendront pour le territoire de la commission scolaire les rôles et les facteurs de normalisation utilisés à l'occasion de la dernière facturation. Cependant, le taux du $100 d'évaluation passera de $1.10 à $1.15.

Le gouvernement du Québec semble décidé à aller de l'avant dans l'attribution de tout le champ foncier aux autorités municipales, amenant de ce fait le retrait quasi total des commissions scolaires de celui-ci. Selon les dernières nouvelles, il pourrait être question d'un impôt général aux fins d'éducation qui pourrait être appelé "capitation" et il resterait possible d'avoir recours à l'impôt scolaire basé sur les biens fonciers pour combler les dépenses inadmissibles de l'organisme, c'est-à-dire les dépenses qui ne sont pas subventionnées par le ministère.

Pour 1978-79, le taux de base est généralisé à $1 et à cela, il convient d'ajouter une autre tranche de 15 sous du $100 pour couvrir justement des dépenses qualifiées d'inadmissibles.

La décision de garder les mêmes rôles et les mêmes facteurs de normalisation se traduira pour les contribuables maskoutains par une légère hausse (environ 4.5%) du compte de taxes scolaires. À cet effet, le rôle d'évaluation 1978 pour le territoire de Saint-Hyacinthe dépendant de la commission scolaire du même nom (Saint-Hyacinthe et Douville puisque Saint-Joseph et La Providence sont rattachés à la commissions Val-Monts), s'élevait à $171,550,201.

En 1978 également, le facteur de normalisation (utilisé alors pour porter le rôle à 100 pour 100 de sa valeur réelle) était de 1.39, pour un rôle corrigé de plus de $248,454,779.

Ce sont ces mêmes chiffres qui seront utilisés cette année, alors que le rôle préparé par les service municipaux, pour le même territoire, avoisine $240 millions.

Là où il y a une différence, c'est que le facteur de normalisation est appliqué de façon générale de sorte que toutes les catégories de biens fonciers se trouvent haussées de 39 pour cent aux fins du rôle scolaire tandis qu'au minicipal, l'analyse par catégorie et le recours surtout au phénomène des mutations auront provoqué des hausses variant de 19 pour cent à 60 pour cent.

Là aussi, les lois sont claires et précises, le facteur de normalisation peut être utilisé par les autorités scolaire pour imposer une taxe sur la valeur réelle ou jugée telle, chose que ne peuvent pas faire les autorités municipales.

Si l'impôt scolaire ne devait pas être appelé à disparaître sous peu, il y est sûr qu'il faudrait faire un travail de concordance entre les deux utilisateurs du champ foncier parce que maintenant, les règles du jeu ne semblent pas les mêmes, selon que l'on taxe aux fins municipales ou scolaires.

RUMEURS
RUMEURS
RUMEURS
RUMEURS DE MA VILLE

Le Parti conservateur a peut-être perdu une bataille lors de l'élection partielle d'octobre dernier dans Saint-Hyacinthe, mais il entend bien gagner la guerre. M. Joe Clark poursuit toujours ses consultations en vue de dénicher un candidat de prestige susceptible de redonner au PC ce vieux fief "bleu" que représente le comté de Saint-Hyacinthe. Le dernier en lice de ces candidats vedettes serait nul autre que M. Daniel Johnson, fils de l'ancien premier ministre du Québec, et frère de l'actuel ministre du Travail de la province.

***

Dame Rumeur n'a rien contre une éventuelle candidature de ce "fils du pays", bien au contraire. Si le fils a autant d'envergure que son célèbre paternel ou autant de talent que son frère cadet Marc, cela promet. La seule ombre au tableau dans son cas, c'est que s'il faut en croire certains journalistes montréalais, M. Daniel Johnson fils serait à l'emploi présentement du Parti libéral du Québec. Il y a des conversions bizarres parfois.

***

Parlant de conversion, malgré tous les ragots, il n'est aucunement question qu'un certain fonctionnaire municipal change de religion, même si on l'accuse de tous les péchés de la terre présentement. Bien plus, ce fonctionnaire a la conscience en paix et est convaincu qu'il a bien fait son travail. Que les mauvaises langues se le tiennent pour dit.

***

Décidément, on devrait songer en haut lieu à régler le problème des feux de circulation à l'intersection des rues Sainte-Anne et Dessaulles, en face de l'Hôtel-Dieu. La semaine dernière, une auto-patrouille de la Sureté municipale circulait bien paisiblement sur Dessaulles alors que la lumière était passée au vert sur Sainte-Anne. Cette semaine, c'était, au tour d'un autobus scolaire de répéter le même manège. Il ne faudrait quand même pas attendre l'hécatombe avant d'apporter des changements.

***

Les automobilistes qui ont la malencontreuse idée de stationner leur véhicule dans la côte de la rue Sainte-Anne, en face du Courrier, invoquent tous les saints du ciel par les temps qui courrent. Certains jours, les aires de stationnement dans cette côte prennent l'allure de véritables patinoires. Après la crise du pétrole, assisterait-on à la crise du sel? Heureusement que Saint-Hyacinthe n'est pas aussi bien pourvu en côte que des villes comme Québec ou Sherbrooke, sinon on risquerait d'assister à une manifestation d'automobilistes devant l'Hôtel de Ville.

***

Même si l'assurance-automobile est venue s'ajouter aux plaques, le ministère vient de faire parvenir à tous les Québecois une demande qui permet à chacun d'utiliser le service postal pour obtenir sa plaque pour les quatre prochaines années sans avoir à braver les intempéries, les longues files et tout le reste. Pourtant, il est fort à craindre que ce n'est qu'une minorité d'automobilistes qui utiliseront ce service. Les autres préféreront attendre à la dernière limite, alors qu'il y aura cohue, pour suivre la loi...

***

La facilité avec laquelle chaque automobiliste est ainsi rejoint pourrait sans doute donner des petites idées à certaines personnes qui cherchent les moyens de contrôler les dépenses de l'assurance-santé (une autre) sans pour autant se faire taxer de noms d'oiseaux... On songerait même à faire parvenir à chaque contribuable, à la fin d'une année, un compte rendu détaillé des argents déboursés par la régie pour des soins qu'il aurait reçu, lui-même ou quelqu'un de sa famille. Ce serait peut-être plus efficace que les dénonciations régulières de la régie au sujet d'excès de certains professionnels.

A Sainte-Rosalie

Augmentation substantielle des taux d'abonnement par le Téléphone Guèvremont

par Louise Lamothe

Après avoir eu les mêmes taux d'abonnement de téléphone durant 15 ans, soit depuis 1964, ceux-ci augmenteront à Sainte-Rosalie, à compter du 1er février, de 24 à 36% pour le service résidentiel, et d'environ 55% pour le service commercial.

Sur une base annuelle, ces augmentations varient de 2 à 3% par année. Par contre, certains abonnés du milieu rural connaîtront des baisses du taux d'abonnement et ce, jusqu'à $6.60 à compter du 1er février. Les abonnés sur ligne privée en milieu rural, n'auront plus à payer de frais de distance. Le Téléphone Guèvremont devient le seul réseau téléphonique au Québec à abolir ces frais. Ces derniers pourraient s'élever à $18.90 pour certains clients aux taux chargés par d'autres entreprises téléphoniques. En abolissant ces taux, le Téléphone Guèvremont renonce à des revenus potentiels possibles de $1.90 par client ce qui lui permet de demeurer aux taux le plus bas au Québec, en tenant compte de la valeur du service offert.

L'année dernière, le Téléphone Guèvremont a investi plus de $180,000, remplaçant les lignes de trois à quatre abonnés par des lignes à deux abonnés et mettant l'identification automatique des numéros. Cette année, quelque $200,000 seront investis, permettant aux abonnés en milieu rural d'avoir des lignes privées plutôt qu'à deux abonnés et répondant à la forte demande des nouveaux abonnés dans le secteur annexe nord de Saint-Hyacinthe desservi par le Téléphone Guèvremont.

Le Téléphone Guèvremont a fait une demande à Bell Canada afin d'enlever les frais d'interurbains de Sainte-Rosalie à Sainte-Hélène, Saint-Hugues, Saint-Bernard, Saint-Thomas, La Présentation, Saint-Jude, Saint-Barnabé, Saint-Pie, Sainte-Madeleine et Saint-Damase. Depuis juin 1978, la compagnie de Téléphone Guèvremont attend la réponse de Bell Canada car ce service régional de Sainte-Rosalie vers ces municipalités doit être fait en se servant de l'équipement téléphonique de Saint-Hyacinthe en tandem. Cette nouvelle façon de faire du service régional n'a jamais été fait en tandem entre deux entreprises de téléphone alors que la façon traditionnelle est en direct et plus coûteuse, apportant cependant moins de problèmes techniques.

	Guèvremont Ancien taux	Guèvremont Nouveaux taux	Bell Canada	Télébec	Québec Téléphone Actuel	Québec Téléphone Demandé
Résidentiel						
Ligne privée	4.15	5.65	6.25	7.55	7.60	9.15
Ligne à deux	3.25	4.05	4.60	6.05	6.40	8.10
Commercial						
Ligne privée	8.00	12.25	16.15	17.35	19.25	24.10
Ligne à deux	6.30	9.75		12.95	14.70	20.10

Nouvelles du conseil de Sainte-Rosalie

Le conseil municipal de Sainte-Rosalie organise un concours pour trouver un symbole graphique représentatif pour la municipalité. Les conditions d'admissibilité sont: être résident de la municipalité du village de Sainte-Rosalie; le symbole doit être dessiné en deux ou trois couleurs; il faut faire parvenir son et ses dessins au bureau de la secrétaire (10 rue Marquette, à Sainte-rosalie) avant le 15 mars 1979; il ne faut oublier d'indiquer son nom, son adresse et son numéro de téléphone.

On veut par ce concours, susciter l'intérêt des citoyens de la municipalité, tout en les encourageant par la remise d'un prix en argent de $100. Ce symbole graphique servira pour toute la papeterie ainsi que tout le matériel roulant.

***

Lors d'une récente séance du conseil de ville à Sainte-Rosalie, il a été proposé et résolu à l'unanimité de demander d'apporter au projet de loi 90, concernant la protection du territoire agricole, les modifications suivantes: obliger explicitement la future commission à prendre en considération l'opinion exprimée par la corporation municipale dans ses décisions; de laisser aux municipalités le pouvoir de déterminer ce que sont les fins municipales; de laisser en force les règlements de la qualité de l'environnement et les règlements municipaux de zonage jusqu'à ce que soit déterminée la zone agricole; de prévoir qu'à l'intérieur de la zone agricole les municipalités pourront faire du zonage de production agricole; de prévoir un mécanisme d'arbitrage au cas d'échec des négociations entre les municipalités et la commission de même que dans le cas de l'article 65; de soumettre les détenteurs de droits acquis aux règlements municipaux de zonage; d'inclure à l'article 105 les lots déjà adjacents à des chemins desservis par l'aqueduc et l'égoût sanitaire; d'inclure à l'article 105 les lots adjacents à des chemins desservis par un seul des services et de faire en sorte que ce soit la corporation municipale et non la commission qui rende les décisions et donne les approbations requises par le projet de loi, lorsque la corporation municipale a un règlement de zonage agricole approuvé par le MAQ et qui ne peut être modifié sans l'approbation du MAQ.

***

Lors de la séance du 23 novembre 1978, le conseil de ville de Sainte-Rosalie a décidé d'annuler toutes résolutions antérieures concernant l'achat d'un camion chez Concorde Auto Ltée et de retourner aux soumissions. L'appel d'offre est paru le 27 novembre et à l'occasion de la dernière assemblée du conseil, on fit part aux membres des trois soumissions reçues. Ces dernières ont répondu aux normes exigées; il s'agit de Automobile Bourg-Joli, $9,255.60; Brouillette Automobile Inc, $9,446.76 et Yamaska Automobile Inc, $9,701.90. Les soumissions furent étudiées soigneusement et il fut unanimement résolu d'accepter l'offre de Automobile Bourg-Joli pour un montant de $9,255.60, taxe non comprise.

Il est encore temps de s'inscrire au cours du soir

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska, rappelle aux intéressés que sa deuxième session de cours débutera le lundi 12 février, et qu'il est encore temps de s'y inscrire.

Des places sont encore disponibles dans les cours suivants: formation générale: secondaire I - II - III - IV - V.... cours de techniques commerciales, cours d'anglais à tous les niveaux ainsi que conversation anglaise par immersion....dans la majorité des cours de formation professionnelle à temps partiel et dans quelques cours en éducation populaire: golf, atelier de développement émotivo-rationnel, couture (chemisier), bible et tissage au métier II. La plupart de ces cours sont gratuits et ne comportent que de minimes frais d'admission...

On peut s'inscrire en s'adressant, le soir, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme de Saint-Hyacinthe ou à la polyvalente Beloeil; pour plus de renseignements, on peut contacter le bureau du Service de l'éducation des adultes, 2270 rue Malhiot, Saint-Hyacinthe, le jour au numéro 773-8401... le soir 773-5504... et à Beloeil, le soir 467-0267.

La Cour tranchera un conflit de travail

Les 125 employés de la compagnie Landshire, de Saint-Hyacinthe, une entreprise qui produit des vêtements, verront le différend qui les oppose à la direction de l'entreprise soumis à la justice puisque les 30 et 31 janvier, au Palais de justice de Saint-Hyacinthe, la question de l'accréditation syndicale des employés sera débattue.

C'est en août 1978 que les employés adressèrent une demande d'accréditation syndicale au Commissaire général du travail.

Tout ne sembla pas fonctionner sur des roulettes par la suite puisque le commissaire-enquêteur chargé de l'affaire après qu'une mésentente ait été enregistrée entre les parties, a décidé de référer le tout à la Cour.

Le respect du code du travail n'aurait pas été assuré et un porte-parole du syndicat, membre de la Fédération du vêtement affiliée à la Confédération des syndicats démocratiques, a laissé entendre que plusieurs actions avaient été entreprises afin d'éviter que le syndicat ne soit reconnu.

Une première rencontre, devant le juge Réal Bibeau, au début de décembre, aurait permis de déterminer que l'unité de négociation était composée de 125 personnes et non de 184 comme l'aurait voulu l'employeur.

Les intérêts des parties seront défendues, du côté patronal, par Me Pierre Boucher et du côté syndical par Me André Thibaudo.

Le Parti québécois de Saint-Hyacinthe en congrès le 4 février

Le congrès du Parti québécois de Saint-Hyacinthe, aura lieu le dimanche 4 février au séminaire de Saint-Hyacinthe, à compter de 8 heures 45.

Au cours de cette journée, les membres auront l'occasion de présenter leur point de vue et idées sur différents sujets: la souveraineté-association, l'agriculture, la condition féminine et le troisième âge. L'orientation politique d'une formation comme le Parti québécois tient essentiellement à la participation des membres et sa vitalité, à l'action de ces mêmes membres. L'invité lors du congrès sera M. Gilbert Paquette, député de Rosemont à l'Assemblée Nationale et membre du comité de stratégie de la campagne référendaire.

La tradition démocratique du Parti québécois a permis à tous les membres d'apporter leur contribution idéologique à la construction et à l'amélioration d'un programme qui conduira peut-être les Québécois à la souveraineté-association. La majorité des observateurs politiques sont d'accord pour dire que le programme du Parti québécois est l'un des plus concrets, grâce au temps que chacun des membres a pris pour élaborer un projet de société où les Québécois seront maîtres chez eux.

C'est donc une invitation à toute la population de Saint-Hyacinthe de se joindre aux membres à titre d'observateurs au congrès du Parti québécois de Saint-Hyacinthe qui aura lieu le dimanche 4 février, au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

LOTO-PERFECTA 6-36
10, 20, 26, 32, 34, 35
No complémentaire: 30

MINI-LOTO
Tirage 842

19 janvier 1979

30 séries émises
Série 18
37119

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

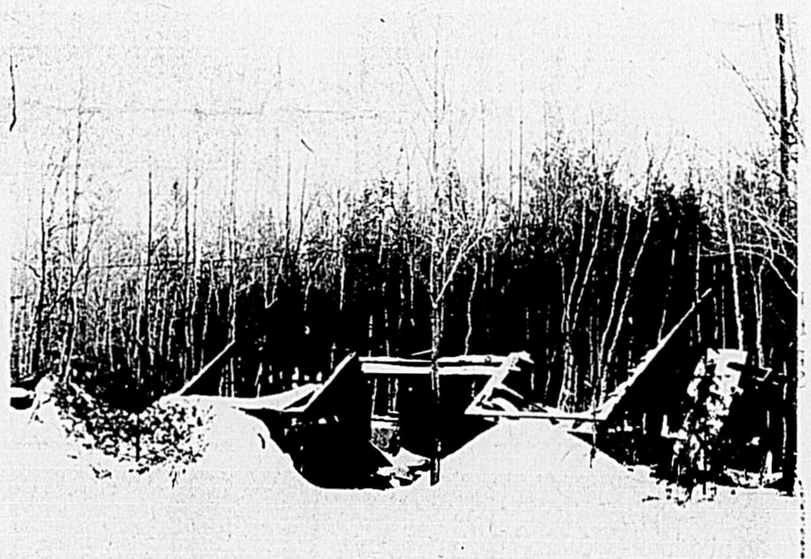
Numéro complet de cette série gagne $50,000

Numéro complet (autres séries) gagnent $5,000

Les quatre derniers chiffres gagnent $500

Les trois derniers chiffres gagnent $100

le courrier DE SAINT-HYACINTHE



Incendie à La Présentation

Un incendie a détruit complètement la résidence de M. André Sabourin, chemin Plamondon, à La Présentation, le vendredi 19 janvier, vers 21 heures. Les pompiers volontaires de Saint-Thomas d'Aquin et de La Présentation ont été dépêchés sur les lieux mais il était trop tard. Les dégâts s'élèveraient à plus de $30,000. De l'huile de cuisson serait à l'origine du sinistre.

Assemblée générale du comité des citoyens du secteur Assomption

L'assemblée générale annuelle du comité des citoyens de l'Assomption aura lieu le mardi 30 janvier. Il sera question du stationnement étage au centre-ville proposé par la Plaza maskoutaine ainsi que du nouveau rôle d'évaluation. Les invités seront M. Fabien Cordeau, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, M. Pierre-André Hamel, maire de Saint-Hyacinthe et MM. Jean-Louis-Morin, Marcel Morin et Claude Lussier, conseillers municipaux.

luc tétreault
robert théroux
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE
1525 Saint-Antoine Saint-Hyacinthe Tél. 773-8479

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Pepsi

Les offres rejetées à 90%

Par: Alain Rodier

Après plus de 7 mois de grève, les employés syndiqués de la compagnie Breuvages Lucien Larivée Ltée. (Pepsi) ont rejeté à une très forte majorité les dernières offres faites par la partie patronale le jeudi 18 janvier dernier.

C'est dans une proportion de 90% que les travailleurs présents à l'assemblée générale tenue le même soir, ont rejeté les offres de la compagnie, offres qui, selon la partie syndicale, sont à peu de choses près, les mêmes qu'au début du conflit en juillet 1978. Vingt-deux des 23 employés touchés par cette grève assistaient à cette assemblée générale.

La compagnie précise qu'elle fait de nouvelles propositions à ses employés syndiqués, mais qu'elle entend bien s'en tenir dans ses offres aux taux des salaires payés dans les autres entreprises du genre dans la région.

De son côté, l'Association des travailleurs de boissons gazeuses de Saint-Hyacinthe (CSN) maintient ses exigences du début et déclare que le moral de ses troupes est excellent.

Donc, à l'heure actuelle, le fossé semble toujours aussi grand entre les deux parties, mais les tractations se poursuivent pour mettre sur pied une nouvelle rencontre.

Entre-temps, les rumeurs circulent à qui mieux mieux concernant l'avenir de l'usine d'embouteillage, située sur le boulevard Laframboise.

On parle beaucoup entre autres d'un projet d'usine d'embouteillage centralisé pour la région, mais on ignore présentement où serait située une telle usine.

Ce projet amènerait éventuellement la disparition des opérations d'embouteillage chez Breuvages Lucien Larivée Ltée. La compagnie aurait d'ailleurs mentionné cette possible disparition de l'embouteillage, lors de sa rencontre avec le syndicat jeudi dernier.

On parle beaucoup également de la possibilité que l'usine change de mains, mais M. Yvan Larivée, l'actuel propriétaire de l'entreprise, a tenu à préciser que malgré toutes les rumeurs qui circulent, cette vente "n'était toujours pas faite".



Incendie rue Lajoie

Un incendie s'est déclaré vendredi dernier vers 11 heures 49 à la résidence de M. Louis Plante, rue Lajoie, secteur Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe. De l'huile de cuisson serait à l'origine de l'incendie. Quelques 11 pompiers du service d'incendie de la ville de Saint-Hyacinthe furent dépêchés sur les lieux. Personne n'a été blessée ou incommodée par la fumée. Les dommages matériels s'élèveraient à près de $20,000.



Conférencier chez les Francs

Lors de la dernière rencontre des Francs de Saint-Hyacinthe, le 16 janvier, au Chanteclerc, M. Ronald Dudemaine, fut le conférencier invité. Nous apercevons dans l'ordre habituel Me Yves Morier, substitut du procurer général à Saint-Hyacinthe; Ronald Dudemaine, conférencier invité et substitut du procureur général à Sorel; M. Gérard Boutin, président du club des Francs et M. Marcel Lemieux, membre du club.



Une situation déplorable

En raison de la grève qui persiste du côté de la Croix-Rouge à Montréal, la clinique de sang qui devait avoir lieu les mardi et mercredi 16 et 17 janvier à Saint-Hyacinthe a dû être annulée par la force des choses. En effet, le personnel et les camions de la Croix-Rouge n'ont malheureusement pu se rendre à l'Arsenal militaire de Saint-Hyacinthe. Plusieurs Maskoutains s'étaient déplacés et l'officier de garde, ce jour-là à l'arsenal, devait invariablement raconter le fait, ne pouvant que lever les bras en signe d'impuissance.

Télébec

Demande de revenus additionnels pour combler les charges fiscales

par Louise Lamothe

Une requête demandant un redressement des tarifs pour compenser les nouvelles charges fiscales imposées par le gouvernement québécois aux entreprises de télécommunications a été déposée le 16 janvier devant la Régie des services publics du Québec par la compagnie de téléphone Télébec Ltée.

Cette requête donne suite, selon le président de Télébec, à une invitation faite en ce sens à cette compagnie par la Régie des services publics du Québec. En avril 1978, à la suite de la lecture du budget à l'Assemblée nationale, Télébec a exprimé une première fois devant la Régie le besoin d'obtenir des revenus additionnels pour contrer l'effet d'une nouvelle taxe qui venait d'être imposée aux entreprises de télécommunications.

En juillet 1978, la Régie a conclu qu'une demande de revenus additionnels de la part de Télébec était prématurée alors que les intentions budgétaires du gouvernement n'étaient pas encore traduites sous forme de loi. La Régie a déclaré que "si cette loi est adoptée, l'entreprise pourra s'en prévaloir: elle en étudiera l'impact sur ses revenus et aura le temps voulu pour faire valoir ses droits.

L'étape législative fut franchie en décembre dernier par l'adoption de la loi 112 intitulée "loi modifiant la loi sur l'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives". Selon cette compagnie, cette nouvelle loi modifie le régime fiscal applicable aux entreprises de télécommunications et augmente d'environ $1 million le montant que Télébec Ltée devra débourser au chapitre de la taxe foncière sur une base annuelle.

Dans sa requête, Télébec souligne que la Régie des services publics du Québec reconnaissait dans son ordonnance de juillet dernier le bien-fondé d'une telle dépense de même que son accroissement éventuel pour fin de redressement tarifaire.

Télébec demande d'ajuster ses tarifs de façon à lui procurer les revenus additionnels requis pour faire face à toutes ses obligations. La compagnie de téléphone Télébec Ltée espère appliquer ses nouveaux tarifs à compter du 1er avril 1979.

Cegep

Finie l'ère des sandwiches

Alain Rodier

Les étudiants du Collège Bourgchemin, campus de Saint-Hyacinthe, ne seront pas condamnés à ingurgiter des sandwiches durant l'hiver puisque la direction de l'institution a trouvé un concessionnaire pour opérer la cafétéria.

C'est la compagnie C.D.T. Mili Inc., propriété de MM. Gilles Joyal et André Lamothe, déjà propriétaires d'une brasserie à Saint-Hyacinthe, qui a été retenue parmi les trois entreprises qui avaient présenté des soumissions pour l'obtention de ce contrat.

D'ailleurs, le concessionnaire retenu est le même qui avait assuré l'intérim en décembre dernier, lorsque la coopérative étudiante avait décidé de cesser d'opérer la cafétéria.

Un concessionnaire montréalais avait présenté une soumission plus basse que celle de C.D.T. Mili, mais sa soumission était tellement basse, selon M. André Racine, directeur des services aux étudiants, qu'il y avait risque de faillite pour la cafétéria. On a donc décidé de retenir les services de la firme maskoutaine.

Concrètement, l'arrivée de ce nouveau concessionnaire se traduira par une hausse des prix pour certains des 18 éléments à la carte, dont les jus et le café. Toutefois, le prix du menu du jour demeure à $2.00.

La durée du contrat accordé sera de cinq ans et demi et fait à signaler, toute demande d'augmentation des prix de la part du concessionnaire devra être soumise au Collège qui va demeurer une justification de ces hausses éventuelles.

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR
Un choix de très bonnes valeurs
productives d'un intérêt annuel
Variant de 10.00% à 10.60% selon l'échéance
AUSSI DES OBLIGATIONS DE LA NOUVELLE ÉMISSION
de la
Commission Scolaire Régionale Yamaska
Portant intérêt à 10.50% Échéance 1985 - 1986
(Dans les deux cas, l'intérêt payable semi-annuellement)
AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
DESJARDINS COUTURE INC.
Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931
1600 Rue Girouard SAINT-HYACINTHE 774-5316 - 17
500, Place d'Armes MONTRÉAL 842-7975 - 76

éditorial

D'action en réaction...

L'insatisfaction est encore grondante au sein de la population maskoutaine suite à l'impuissance dans laquelle tout le monde se retrouve au sujet des taxes municipales.

Une seule chose est certaine, le contribuable devra payer et se tenir coi parce que c'est la loi!

Cette question est loin d'être vidée et voilà qu'une autre décision des conseillers municipaux parait devoir susciter de nombreuses réactions à Saint-Hyacinthe.

C'est celle ayant trait à l'implantation de la station de pompage du service municipal d'aqueduc dans le parc Louis-Côté, en bordure de la rivière, dans l'espace qui longe la rue Girouard.

Les besoins en eau potable augmentent de façon qu'il faut assurer l'accroissement de l'alimentation de l'usine de filtration et cela nécessite la construction d'une nouvelle station de pompage.

Jusqu'ici, rien d'anormal.

Là où les choses deviennent plus corsées, c'est au moment de choisir le site d'implantation.

Et après avoir tout pesé, tout mesuré, il a été décidé que la solution la plus économique consiste précisément à amputer cette partie de la ville d'un espace vert qui représente quelque chose de bien spécial pour tous les Maskoutains.

Il faut espérer que tout a été pesé et mesuré avec précision car voilà une décision qui risque de soulever certaines réactions. En effet, le parc Louis-Côté qui jouxte le Jardin des maires constitue sans doute une partie de ce qu'on pourrait appeler la "marque de commerce" de Saint-Hyacinthe, en y ajoutant bien sûr le marché-centre.

Une expérience récente peut servir de preuve à cet effet puisqu'en septembre 140 journalistes francophones, venant des quatre coins du monde, ne restèrent pas insensibles à ce caractère lorsqu'ils arrivèrent à la Porte des maires. Et de souligner qu'il fallait conserver cet espace à tout prix! Personne ne pensait alors que moins d'un an plus tard, une partie ce ce terrain serait menacée!

On dira bien sûr que les architectes travailleront à faire en sorte que le bâtiment de 3,500 pieds carrés qui sera élevé dans le parc puisse en quelque sorte disparaître dans la nature, mais c'est là un rêve pieux.

Partout ailleurs, lorsqu'il a fallu intégrer de la sorte dans la nature des bâtiments publics, les résultats ne furent pas à la cheville des espoirs suscités.

L'usine de pompage est une nécessité. L'emplacement choisi serait le plus économique même si les commentaires à ce sujet sont pour le moins restreints et qu'il faille arracher presque les bribes d'information de la bouche de ceux qui ont la responsabilité du projet.

En période d'austérité, il faut savoir "ordonner" ses désirs pour éviter les contradictions interminables et qui restent sans solution réelle.

Mais tout cela étant dit, s'il était vraiment prouvé qu'aucun autre site ne peut être sauvé, c'est avec un déchirement qu'il faudra bien se résoudre à cette solution.

Il va falloir, avant d'entreprendre les travaux, que tout cela soit démontré de façon irréfutable parce que les Maskoutains ne laisseront pas démolir une partie de leur "patrimoine" sans rouspéter. Et si la chose est indispensable, il y aura lieu d'aviser alors.

L'administration de la barque municipale n'a jamais été une sinécure, comme toutes les autres fonctions publiques d'ailleurs.

Mais il semble que depuis quelques mois, à Saint-Hyacinthe, on s'attache à multiplier les difficultés en approuvant des choses qui donnent l'impression de ne pas avoir été étudiées sous tous leurs aspects.

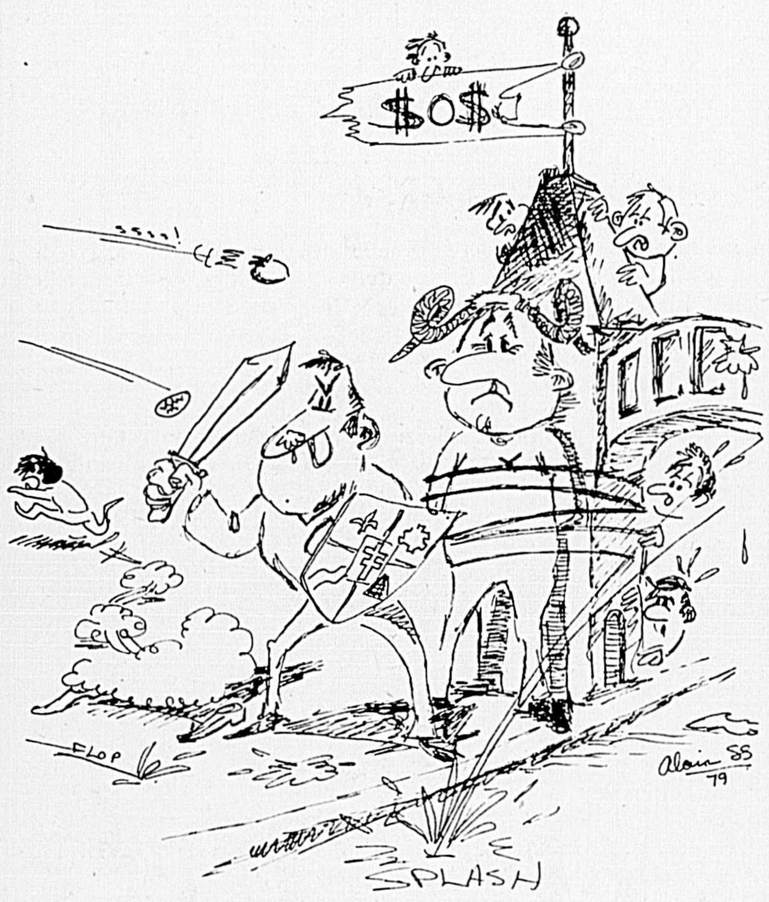
Et les réactions inévitables qui s'ensuivent semblent prendre tout le monde par surprise, lorsqu'on ne les attribue pas dans certains milieux municipaux à un mal-fonctionnement chronique du foie!

L'approbation des stationnements à étages et la prise en charge de ceux-ci par la ville, toute la question du rôle et des taxes, l'implantation de la station de pompage, voilà au moins trois exemples qui démontrent que des décisions importantes sont prises pour l'avenir de la communauté et plus souvent qu'autrement, l'impression qui se dégage de l'ensemble, c'est qu'aucune place n'a été faite dans l'étude antérieure pour permettre aux citoyens de parler.

La démocratie municipale n'a peut-être jamais été un monument historique au Québec, mais de plus en plus, les contribuables doivent réaliser que c'est souvent là que se décident les choses importantes pour leur vie de tous les jours.

Jusqu'à maintenant, la démarche suivie a été celle de l'action et de la réaction. Il faut espérer qu'elle s'oriente vers une plus grande consultation.

Pierre Bornais



L'évaluateur municipal, un bouc émissaire pour tous les membres du conseil ou presque...

COMMENTAIRES

Pensons aux autres

Depuis quelques années, le Conseil québécois sur le tabac et la santé, organise une semaine d'information sur les méfaits du tabac afin d'inciter les fumeurs invétérés à mettre fin à leur mauvaise habitude. Depuis le 21 janvier jusqu'au 27, tous les Québécois fumeurs seront appelés à penser à leurs concitoyens non-fumeurs et à leur rendre la vie plus facile.

Le tabac est nocif non seulement pour les fumeurs mais aussi pour les non-fumeurs qui sont obligés dans certains endroits publics où la cigarette est permise, de respirer un air pollué par la fumée. Certaines institutions publiques ont pris récemment la décision d'interdire l'usage de la cigarette, du cigare et de la pipe afin que les non-fumeurs ne soient, pour ainsi dire, pas pénalisés et non exposés à la fumée des cigarettes car ces derniers ressentent, à des degrés moindres que les fumeurs, des effets de l'oxyde de carbone et de la nicotine.

Pour les personnes atteintes de bronchite chronique, d'asthme, de troubles coronariens et de maladies vasculaires, la fumée de cigarette peut aggraver la maladie. Les efforts seront d'autant plus difficiles à supporter pour les angineux que l'apport d'oxygène par le sang sera diminué par la présence d'oxyde de carbone.

Il est évident que ces personnes atteintes de maladies broncho-pulmonaires ainsi que les personnes du troisième âge, fuient les salles enfumées et s'irritent, s'ils ne se mettent pas en colère, en présence de fumeurs. C'est une raison supplémentaire pour les fumeurs de respecter les interdictions de fumer et aussi de se les imposer dans tous les endroits susceptibles où la fumée peut nuire aux non-fumeurs et ce, dans les salles d'attentes des centres hospitaliers ou des cliniques par exemple.

Il n'y a pas seulement les non-fumeurs qui peuvent souffrir d'une exposition à la fumée et à l'oxyde de carbone. Les fumeurs eux-mêmes courent de graves dangers hormis les maladies pulmonaires. D'après de récentes enquêtes effectuées dans divers pays occidentaux, les conducteurs fumeurs semblent commettre davantage d'infractions et sont plus souvent accidentés que les non-fumeurs. Des expériences prouvent que les conducteurs fumeurs manifestent plus de vigilance que les non-fumeurs bien que dans la plupart des cas, la nicotine retarde les réflexes du pilote devant les obstacles qu'il rencontre. La nicotine entraîne également un refroidissement des extrémités du corps tels les orteils et les doigts d'où une diminution de la sensibilité et de la précision des gestes. Les automobilistes fumeurs qui doivent couvrir une longue distance sont exposés à un accroissement de la fatigue et à une diminution de l'acuité visuelle.

Les promoteurs de la semaine anti-tabac ne rêvent certainement pas en couleur mais ils espèrent tout de même que les Québécois fumeurs diminuent un peu leur consommation de tabac mais surtout reconnaissent et respectent les droits des non-fumeurs qui ont droit à un petit coin de ciel bleu et pur!

Louise Lamothe

EN MARGE

Pour oublier...

Les carnavals d'hiver sont de plus en plus populaires auprès des gens si on en juge par la forte participation qui se manifeste en certains endroits.

De plus, au fil des ans, d'autres municipalités et paroisses décident elles aussi de lancer leur propre carnaval. On a d'ailleurs pas à envier les voisins puisque les esprits bouillonnent d'idées nouvelles.

Les carnavals ont ceci de bon qu'ils viennent détendre l'atmosphère survoltée du temps d'après les fêtes. Les organisateurs, peut-être sans vraiment s'en rendre compte, favorisent les exercices en plein air, des rencontres heureuses et parfois même des réconciliations.

Les carnavals, ont en tout cas, ceci de particulier: on s'y amuse tellement quelquefois qu'ils nous font oublier les rigueurs de l'hiver.

M. R.-L.

Le thème de Chantier 1979 "Abondance et gaspillage"

"Nous vivons dans une société d'abondance mais nous y pratiquons couramment le gaspillage". Voilà la principale déclaration de Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-de-Québec et responsable de Chantier auprès des évêques du Québec.

Il présente le projet Chantier, une initiative des évêques du Québec qui existe depuis 1972 et qui se vit à la grandeur de la province à l'occasion du Carême. Chaque année, on propose aux chrétiens de chaque diocèse de faire Chantier, soit de s'informer, de réfléchir, d'intervenir, de s'engager au nom de l'Evangile pour changer une situation dans leur milieu.

Le thème de Chantier 1979 est "Abondance et gaspillage". "L'engagement dans Chantier 79, de dire Mgr Hubert, ne peut se faire sans la recherche des informations utiles sur le sujet traité. Il implique une participation active dans la transformation de son comportement personnel et des structures sociales. Il ne peut être cohérent que dans le respect d'autrui et la collaboration avec des semblables". Selon lui, Chantier conduit le participant à une gestion responsable des biens qui lui sont confiés. "Non seulement, il permet à des chrétiens de s'intéresser au phénomène de l'abondance et du gaspillage dans notre milieu, mais il constitue aussi une opération de développement des ressources humaines dans la communauté".

COMMENT FAIRE CHANTIER

Des chrétiens se rassemblent en petits groupes, décident d'une action ou d'un projet à leurs mesure et le mettent à exécution. En posant des actions concrètes, le groupe devient une présence active dans le milieu.

Si les chrétiens sont appelés à s'engager ainsi, c'est parce que l'Evangile doit se vivre dans toutes les situations de la vie. L'Evangile ne se vit pas seulement le dimanche. C'est tous les jours, à la maison, au travail, dans leur milieu de vie, que les chrétiens ont à mettre en pratique les valeurs de l'Evangile afin que le monde dans lequel nous vivons soit plus fraternel, plus juste, plus vrai.

Enfin, l'Office de Catéchèse du Québec met un Guide, un Journal et autres instruments à la disposition de ceux qui désirent faire Chantier. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le responsable du diocèse, Soeur Lise Berger à 773-8581, poste 29 ou avec le responsable de sa ville ou de sa paroisse.

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens du 21 au 28 janvier 1979

Du 21 au 28 janvier, c'est la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

Les chrétiens auraient-ils perdu leur saveur au point de ne plus se reconnaître les uns les autres?

Dans un monde de tension et de conflits, le Peuple de Dieu n'a-t-il pas la mission de créer des liens de paix et d'amour?

S'entraider pour accomplir cette tâche constitue déjà l'un des signes de l'avènement du Règne de Dieu.

On ne saurait songer à se mettre véritablement au service les uns des autres, sans travailler d'abord à la restauration de l'unité de l'Eglise.

OCS

2000 ans après Jésus-Christ

Dimanche le 28 janvier, Roland Leclerc demande à M. Jacques Grand'Maison d'analyser le phénomène de l'abondance et du gaspillage dans notre société. Monsieur Bruno Toupin vient également présenter un projet d'engagement social des chrétiens: Chantier '79.

À 11 heures 30, au canal 10.

le courrier DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais
Journalistes: Alain Rodier, Marielle Raîche, Louise Lamothe, Louis Norris (éditorialiste), J.-Marie Fontaine (sports)
Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

ABC
Atelier syndiqué
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
(c) 239971

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement:
Camelot: .40 la semaine
$20.00 par année.
Poste: Au Canada $18.60 par année
aux Etats-Unis $30.00 par année

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

opinion
LIBRE

La part des choses, sans charriage

St-Hyacinthe, Qué.
Le 20 janvier 1979

Monsieur le Rédacteur,

À deux occasions depuis le dépôt du rôle d'évaluation de 1979, monsieur Jean-Paul Grimard a publié des remarques injustes et inexactes sur le sujet, la première fois à grands coups de chapeau pour un de mes collègues du Conseil et à grands coups de gueule pour les autres membres du conseil et la deuxième fois, à coups de matraque sur le dos de l'Evaluateur municipal.

Avec les mêmes moyens qu'a eus monsieur Grimard, je voudrais faire quelques commentaires sur cette deuxième lettre parue dans le Courrier du 17 janvier, sous le titre: "Quand la stupidité entraîne la bêtise".

Premièrement, je voudrais dire que ceux qui ont renseigné monsieur Grimard ne lui ont pas tout dit: ils auraient dû lui dire que la Loi de l'évaluation n'est pas nouvelle. Elle est en vigueur depuis 1971 et appliquée à St-Hyacinthe depuis cette date. Déjà, monsieur Grimard a parlé à travers son chapeau.

Mais là où c'est plus grave et plus ridicule, c'est lorsqu'il fait l'expert et qu'il s'interroge sur les critères "qui prévalent à la confection d'un rôle d'évaluation". Qu'est-ce que monsieur Grimard connaît des autres critères et comment peut-il savoir si l'évaluateur ne les a pas appliqués?

Est-ce que, une autre fois encore, monsieur Grimard n'aurait pas parlé à travers son chapeau? Dans ce cas, où est la stupidité et la bêtise?

La vérité que monsieur Grimard aurait dû publier, c'est que l'évaluateur de la Ville est obligé d'appliquer la Loi, que ça fasse ou non l'affaire des gens. Cette loi l'oblige à mettre les immeubles de la Ville au rôle d'évaluation à leur valeur réelle.

La compétence:

Comme partout ailleurs, l'Evaluateur de la Ville est un évaluateur agréé, ce qui veut dire que sa compétence, son intégrité et ses qualifications ont été reconnues officiellement et qu'il a le droit de pratiquer cette profession. Cet homme là a prêt serment. Dans ses fonctions, il a la responsabilité d'évaluer chaque immeuble de la Ville à sa valeur réelle; pour cela, il applique ses connaissances et agit selon sa conscience, à l'abri des influences et des pressions de tous, qu'elles viennent de Pierre, Claude ou de n'importe quel Jean-Paul.

La Loi:

C'est à partir des règles de la Loi de l'évaluation foncière, des renseignements officiels et des analyses du marché que le rôle doit être fait, et c'est de cette façon là que le rôle de 1979 a été fait. Contrairement à ce qui a été dit, les ventes récentes n'ont pas été le seul critère de cette évaluation. Comme l'a dit l'évaluateur lui-même, là où les ventes n'existaient pas, d'autres moyens étaient à sa disposition et il s'en est servi. Sur cela comme sur le reste, j'aime autant le croire que croire monsieur Grimard.

Les tableaux qui suivent démontrent jusqu'à quel point il est bon d'aller à la source lorsqu'on désire obtenir des renseignements.

Pour bien faire comprendre aux contribuables que de telles affirmations sont erronées, voici, pris au hasard une quantité de propriétés commerciales situées sur une rue zonée commerciale et pour fins de comparaison une quantité de propriétés résidentielles à caractère *unifamilial* a également été prise au hasard dans un secteur de la ville zoné résidentiel unifamilial.

Ceci a permis d'établir la contribution à l'assiette fiscale au prorata du nombre de pieds de front de terrain de ces deux (2) catégories pour les années 1978 et 1979.

Egalement se trouve un tableau démontrant la différence quant aux montants des taxes que les propriétaires de bâtisses commerciales et résidentielles unifamiliales auront à verser à la Municipalité au cours de l'année d'imposition 1979 par rapport à l'année 1978.

Comparaisons d'évaluations entre les rôles d'évaluation municipale des années 1978 et 1979 et différences qui se réflèteront sur les comptes de taxes municipales de l'année d'imposition présentement en cours.

Note: Ce tableau est présenté à titre d'exemple.

Bâtisse résidentielle à caractère unifamilial soit un bungalow, cottage ou autre

Evaluation municipale (Bâtisse seulement)

Année	
1978:	$18,000.
1979:	28,875

Taxes municipales

1978:	$361.80
1979:	453.34
Différence en plus:	$91.54 ce qui représente un montant additionnel de taxes de $0.25 par jour.
Différence en plus:	$724.50 ce qui représente un montant additionnel de taxes de $1.98 par jour.

Bâtisse commerciale ou semi-commerciale

Évaluation municipale (Bâtisse seulement)

Année	
1978:	$180,000
1979:	225,000

Taxes municipales

	Foncières	Affaires	Total
1978:	$3,618.00	$1,440.00	$5,058.00
1979:	3,532.50	2,250.00	5,782.50

À la lueur de ce qui précède il est faux de prétendre que le fardeau des taxes repose uniquement sur le dos des propriétaires de maisons unifamiliales.

Tableau établissant la comparaison des montants cotisés aux propriétaires d'immeubles commerciaux et semi-commerciaux par rapport aux propriétaires d'immeubles résidentiels à caractère unifamilial, pour défrayer le coût des services municipaux.

	Frontage (pi. li.)	Année d'impos.	Taxes municipales Foncières	Affaires	Taxes au total	Cotis. au pi. li.
a) Commercial & semi-commercial:	335.3	1978	$17,987.49	$ 7,159.20	$25,146.69	$75.00
		1979	16,677.72	10,622.75	27,300.47	81.42
b) Résidentiel: (unifamilial)	2,173.85	1978	15,345.85	n/a	15,345.85	7.06
		1979	18,383.13	n/a	18,383.13	8.46

Nombre de propriétés considérées: Commerciales & semi-commerciales: 6; Résidentielles (unifamiliales): 27

Note:
Les taxes foncières et d'affaires ont été calculées en fonction des taux en vigueur pour l'année 1978 ainsi que des nouveaux taux pour l'année d'imposition 1979, compte tenu des valeurs apparaissant aux rôles d'évaluation de ces deux (2) années d'imposition.

À noter que dans le tableau qui précède, le frontage commercial ayant servi pour fins de comparaison ne représente que 15.4% du frontage résidentiel unifamilial utilisé dans l'exemple pourtant, le propriétaire d'un immeuble commercial ou semi-commercial paie un montant beaucoup plus élevé au pied linéaire pour des services municipaux identiques à ceux dont bénéficient les propriétaires d'immeubles résidentiel à caractère unifamilial. Il semble que ce tableau devrait porter à réflexion.

Les chiffres qui précèdent m'ont été fournis par le service de l'évaluation, par monsieur Chassé lui-même; à ma demande, il les a compilés durant ses heures de loisirs, samedi et dimanche dernier, en dehors de ses heures de travail; probablement comme remerciement au Conseil pour l'augmentation qu'ils ne lui ont pas accordée. J'ajouterai que ces renseignements sont disponibles pour tous les contribuables, à la condition qu'ils se donnent la peine de les demander. À la connaissance du Directeur de l'évaluation, il semble que depuis 1966, aucun membre du Conseil, moi compris, ne s'est prévalu de ce service à la population, monsieur Chassé m'informe aussi que, à sa connaissance, monsieur Grimard n'a jamais fait appel à ce service.

Satisfaction:

Jusqu'à preuve du contraire, je continue à dire que l'Evaluateur de la Ville a bien fait son devoir, même si le rôle déplait à tout le monde, et qu'il est la victime d'injustice grave. D'ailleurs, l'opinion de monsieur Grimard est démentie par bien du monde qui connaissent mieux que lui la question. La preuve, c'est qu'à la séance du Conseil du 15 janvier, lorsqu'il a été question de voter les salaires des cadres, même si les Conseillers ont refusé d'augmenter celui de l'Evaluateur, tous les Conseillers présents ont admis qu'ils n'avaient rien à reprocher à son travail. Le conseiller Pierre-Paul Beauregard, un homme de grande expérience, a même dit (le Courrier l'a rapporté) "qu'il s'agissait plutôt de faire connaître à l'Évaluateur l'insatisfaction du Conseil et de la population maskoutaine en général". Après les déclarations des Conseillers, si je comprends bien Pierre-Paul, il voulait parler de l'insatisfaction du Conseil et de la population en général par rapport à la Loi d'évaluation, mais pas par rapport à l'Evaluateur lui-même.

Le but de ma lettre n'est pas de soulever la population, mais de l'éclairer sur le travail et les responsabilités de l'Evaluateur. C'est un homme qui, à cause du travail qu'il a eu à faire pour être conforme à la Loi et pour remplir son devoir fidèlement, a été traité injustement devant toute la population.

Je souhaite qu'à l'avenir pour éviter ces injustices, la population soit mieux éclairée sur toute la situation et que la justice soit rendue à tout le monde, en tenant compte que si les prix montent en flèche sur tout, l'évaluation des immeubles suit le même courant et que l'Evaluateur a du en tenir compte.

Insatisfaction:

Je déplore que le Conseil, qui sait très bien ou devrait savoir que l'Evaluateur est régi par une loi bien claire et qui aurait du le protéger et le défendre l'ait donné en pâture à une population mécontente qui, au départ, est appelée à payer le compte de taxes, ce qui n'est pas plaisant pour personne.

Je souhaite aussi que le Conseil, au lieu de vouloir donner des ordres à un fonctionnaire qui ne peut pas en recevoir (la Loi est claire sur le sujet) voit plutôt aux autres employés de la Ville de manière à ce qu'ils exécutent fidèlement et rapidement les ordres qu'il leur donne. Ça sera beaucoup de gagné pour le bien de toute la population.

En conclusion:

Pour ma part, je lève bien haut mon chapeau devant monsieur Chassé qui a eu le courage de faire son devoir, malgré les charriages de gens archi-mal renseignés qui, au lieu de rechercher la popularité, devraient plutôt chercher à se rendre utiles.

En terminant, je demanderais aux Conseillers de reconsidérer leur décision et de rendre justice à monsieur Chassé en augmentant son salaire, comme monsieur P.P. Beauregard l'a laissé entendre à la séance du 15 janvier, selon les critères appliqués aux autres et j'invite le Conseil à faire amende honorable, c'est une façon élégante d'avoir le dernier mot.

Merci, monsieur le Directeur, pour m'avoir donné l'hospitalité dans vos pages.

Votre dévoué,

Jean-Louis Morin,
conseiller municipal
au service de la population depuis 12 ans
et qui en a encore beaucoup à apprendre.

Au Cegep

Des options à réévaluer!

Textiles

L'industrie canadienne des textiles vit la seconde révolution industrielle. Elle est, au monde, une des plus avancées sur le plan technique.

L'invention des fibres synthétiques, le progrès de la physique des couleurs, la cybernétique, les automates et les appareils à production rapide ont complètement transformé l'industrie des textiles. Par ce fait même, son besoin en main d'oeuvre s'est trouvé modifié.

Une besoin toujours accru de personnes cadres, de personnes rompues aux lois fondamentales de la physique, de la chimie et des mathématiques et enrichies des connaissances pratiques des procédés ayant cours dans l'industrie des textiles se fait sentir.

Les étudiants sont formés pour devenir contrôleurs de la qualité surintendants du traitement des fibres et tissus, chimistes des textiles, teinturiers, dessinateurs et stylistes en tissus, préposés aux ventes et aux services techniques, gérants de fabrique, collaborateurs à la recherche, chimistes de la couleur, directeurs de la production et techniciens de laboratoires spécialisés.

La demande de diplômés continue d'excéder l'offre et, de l'avis de l'Institut Canadien des textiles du Canada, cette situation persistera. Chaque année 20 finissants de techniques du textile du Campus de Saint-Hyacinthe trouvent facilement du travail dans ce domaine. Le demande annuelle est d'environ 80. Il y a donc un déficit de 60 candidats. Ces personnes, l'industrie canadienne des textiles se doit d'aller les chercher à l'étranger. Ce qu'elle réussit facilement puisque le salaire qu'elle offre est le plus élevé au monde et à celui-ci se joint de nombreux avantages sociaux. Le Campus pourrait facilement accepter une trentaine de candidats chaque année.

L'industrie du textile connaît des développements techniques remarquables. Au cours des dernières années, particulièrement au Canada, de nombreux changements se sont produits: des entreprises peu productives ont disparues, d'autres se sont fusionnées, d'importants investissements ont été réalisés dans le domaine de l'équipement. C'est ce qui a fait que les emplois de techniciens ont augmenté et que d'autres emplois ont diminué.

Le besoin toujours croissant est tel, que l'industrie du textile a créé la Fondation Tex-Scope, qu'elle supporte entièrement, et qui voit à l'octroi et à l'administration de bourses d'études annuelles au montant de $2,000.00 chacune. Présentement, chaque étudiant est susceptible d'obtenir une de ces bourses. De plus, il est assuré d'un emploi à chaque été, ainsi qu'à l'obtention de son diplôme.

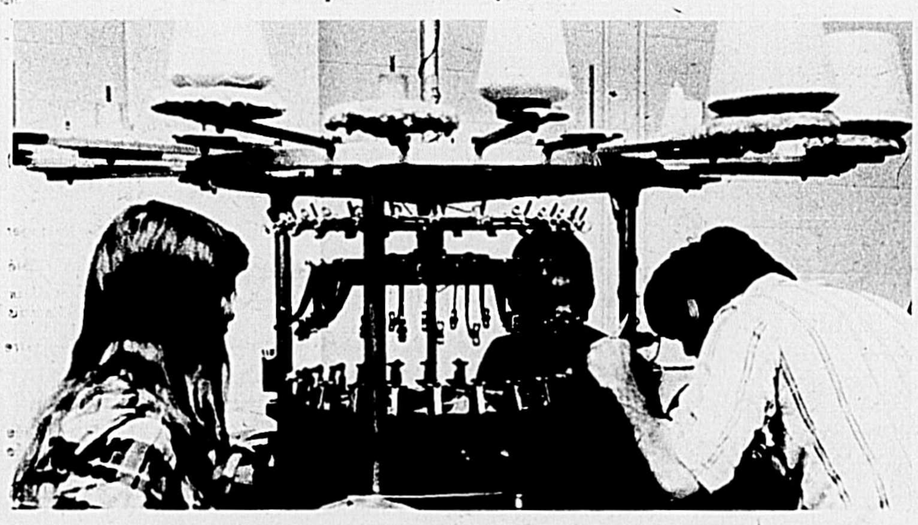
Il faut souligner que l'équipement utilisé pour l'enseignement au Campus de Saint-Hyacinthe est la fine pointe du progrès et prépare adéquatement l'étudiant à son futur emploi. Celui-ci lui est assuré pendant ses études et à la fin de celles-ci par les bons soins du personnel enseignant qui veut joindre la pratique à la théorie.

Ayant définitivement abandonné les méthodes artisanales, l'industrie du textile, pour accroître sa productivité, doit maintenant s'appuyer sur les techniciens, d'où les bons salaires qu'ils commandent (environ $12,000.00 la première année) et leur avancement rapide. La promotion dépendra de chacun, de son rendement au travail, du consentement à accepter des responsabilités, de la disponibilité et des qualités personnelles.

Nombreux sont les techniciens qui assument les responsabilités de directeur technique, de gérant de fabrique, de gérant des ventes et de conseiller technique au Canada et à l'étranger.

Dans la majorité des cas, les étudiants désirant poursuivre des études universitaires et ayant démontré à leur employeur, après un state industriel d'une année, un véritable désir de se créer une carrière dans le domaine des textiles, se voient offrir une bourse salaire couvrant tous les frais encourus par un tel stage d'études.

Pour toute information communiquez avec monsieur Michel Milette, Campus de Saint-Hyacinthe, 3000, rue Boullé, Saint-Hyacinthe, tél.: 773-6800, poste 32.



ACME
PONTIAC-BUICK INC.
Si vous préférez le grand luxe, choisissez la Grand Prix LJ avec sièges aux somptueuses garnitures de velours, volant de luxe rembourré, tapis très épais et insonorisation particulièrement étendue.

De nombreux équipements en option permettent d'individualiser encore davantage la Grand Prix: nouveaux ensembles de peinture deux teintes, véritables roues à rayons, régulateur automatique de vitesse et radio AM/FM stéréo. Le guide de l'acheteur Pontiac 1979 contient tous les détails à ce sujet.
Vous comprenez maintenant pourquoi nous déclarons que la Grand Prix de cette année est, plus que jamais, digne de son nom.
12/12
36/36
GENERAL MOTORS PRÉSENTE CE QUE NOUS CROYONS ÊTRE LE PLAN DE RÉPARATIONS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES ACTUELLEMENT LE PLUS COMPLET AU CANADA. IL PEUT VOUS ÉVITER DES SOUCIS, VOUS ÉCONOMISER DU TEMPS ET DE L'ARGENT
Plan de protection continue
GM
Demandez à votre concessionnaire Acme Pontiac Buick de vous communiquer des renseignements complets
3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe Tél. 774-5301

nouvelles RÉGIONALES



La duchesse la plus populaire

Le club motoneige "Les Multicolores inc. de Saint-Césaire, a procédé à la présentation des duchesses qui brigueront les suffrages au titre de reine de la motoneige.
Les candidates sont Mlles. Denise Chagnon, Manon Lassonde, de Saint-Césaire et Johanne Nadeau de Ste-Angèle.
L'une d'elle sera élue reine lors de la soirée de couronnement qui aura lieu le 24 février à la salle Horizon de Saint-Césaire.
Cette année les duchesses n'auront pas à vendre de billets toutefois, pour être élue l'une d'elle devra avoir recueillies le plus grand nombre de voies populaires, auquel la population de Saint-Césaire et de Ste-Angèle sera invitée à se prononcer en votant sur des bulletins de votes disponibles dans différents endroits publics.
Ce sera donc la duchesse la plus populaire qui remportera les honneurs et sera couronnée reine de la motoneige. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Mlle Johanne Nadeau, de Sainte-Angèle, M. Rosario Massé, président du club motoneige "Les Multicolores Inc., Mlle Manon Lassonde et Mlle Denise Chagnon, de Saint-Césaire.
Photo Anita D. Paquette

Une bibliothèque à Saint-Simon

Par Alain Rodier

C'est plus de 1,200 volumes de tous genres qui seront mis à la disposition des citoyens de Saint-Simon grâce à la venue de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie dans cette municipalité.

La bibliothèque, en opération depuis quelque temps déjà, sera inaugurée officiellement le vendredi 26 janvier 1979, en présence du maire et des conseillers de Saint-Simon.

Si les citoyens de Saint-Simon peuvent maintenant compter sur les services d'une bibliothèque, ils doivent une fière chandelle au Centre biblio-culturel de Saint-Simon qui est le responsable de la venue de ce nouveau service.

C'est d'ailleurs les bénévoles du Centre qui seront chargés de l'opération de la bibliothèque, située au deuxième étage du vieux couvent de Saint-Simon.

À souligner également la contribution de $600 de la municipalité de Saint-Simon qui servira à défrayer les coûts de ce nouveau service.

LA BCPE

La Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie, fondée en 1977, a pour mission spécifique d'offrir aux citoyens de son territoire l'accès à la lecture, à l'information et à la documentation sous toutes ses formes et de participer au développement de la dimension culturelle globale de la communauté.

Concrètement, la BCPE veut développer un service adéquat de bibliothèques publiques dans les localités de 5,000 habitants et moins de son territoire. Saint-Simon et Acton Vale sont deux de ces municipalités affiliées à la Bibliothèque.

En plus des volumes, la BCPE se propose d'offrir aux municipalités affiliées, des collections de revues, journaux, films, disques ou tout autre matériel jugé nécessaire à l'information et au divertissement culturel du public.

Ainsi, le Centre biblio-culturel de Saint-Simon annonce que bientôt, on pourra se procurer des périodiques et des disques à la bibliothèque, et qu'avant longtemps, on pourra même voir des oeuvres d'art au deuxième étage du vieux couvent.

Toutes ces opérations de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie sont rendues possibles grâce à la collaboration du ministère des Affaires culturelles du Québec, auquel la BCPE fait rapport et dont elle reçoit l'appui financier.

Et il faut croire que ce nouveau service a été bien accueilli par la population de Saint-Simon, puisque la bibliothèque compte déjà près d'une centaine de membres. Le Centre biblio-culturel de Saint-Simon espère que les citoyens de l'endroit se rendront en grand nombre profiter des multiples services qu'offrira leur nouvelle bibliothèque.

Carnaval de Saint-Barnabé

Il y aura un concours d'amateurs le samedi 27 janvier dans le cadre des festivités du carnaval de Saint-Barnabé. Il y aura trois classes soit, les chanteurs, les imitateurs et les musiciens (ces derniers devront apporter leur instrument). Des bourses et des trophées seront accordés par les trois juges. L'Orchestre "La Sédition" assumera la partie musicale de la soirée. L'inscription pour le concours est de $1 et l'admission pour la soirée récréative est de $2. Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer à 792-3923.

Bienvenue à tous!

Carnaval à Saint-Damase

Le samedi 27 janvier, à l'établière Pierre-Jean, à Saint-Damase aura lieu le couronnement de la reine du carnaval, organisé par les Filles d'Isabelle, de Saint-Damase. Les duchesses sont Mlle Lise Laflamme, fille de M. et Mme Maurice Laflamme et Mlle Louise Fréchette, fille de M. et Mme Paul-Émile Fréchette.

Programme des activités: le dimanche 4 février, journée de plein-air qui débutera à 8 heures 30 par un déjeuner de fèves au lard, à la salle des Chevaliers de Colomb; 13 heures, partie de hockey pour les femmes au terrain des loisirs; 14 heures, course en raquettes pour les jeunes et les adultes; 14 heures 30, course de ski de fond pour les jeunes et les adultes (les personnes intéressées doivent donner leur nom à Robert Palardy à 797-3956; 15 heures, jeux pour tous sur la patinoire; 16 heures, concours de sciage au godandard par équipe de deux personnes (inscription, Bernard Hade à 797-3623); 17 heures, tir au cable, le conseil du village contre les conseillers de la paroisse; 17 heures 30, partie de hockey pères-fils; 19 heures, partie de hockey les filles de 15 à 20 ans contre les garçons de 9 à 10 ans. Le samedi 10 février, à la salle des chevaliers de Colomb, à 19 heures, il y aura un souper BBQ avec vin. Après le souper, il y aura une soirée dansante.

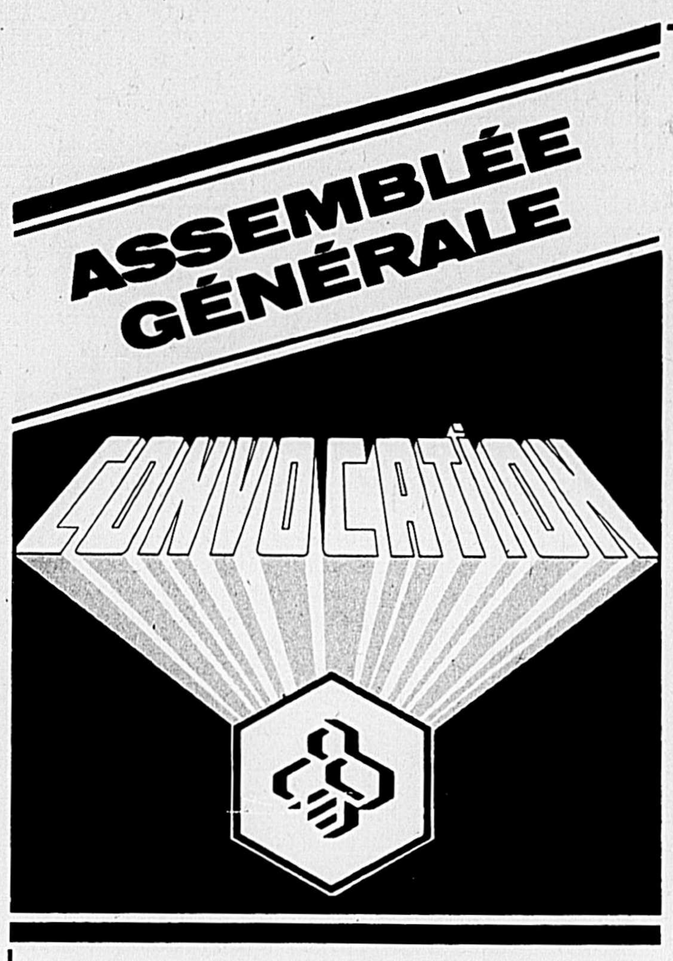
Bienvenue à tous!



Lise Laflamme



Louise Fréchette



Recommandations des trop-perçus de $263,473. par le Conseil d'administration.

	PROJET NO: 1	PROJET NO: 2
SUPPLÉMENT D'INTÉRÊTS		
	4% des intérêts payés	6 1/2% des int. payés
Capital social:	$ 2.272.	$ -0-
Eparg. opération	2,813.	4,570.
Eparg. stable	8,532.	-0-
Eparg. terme	20,473.	-0-
RISTOURNES		
Rec. dette	$ 8,163.	$ 13,265
Hypothèque	40,428.	65,695.
Dép. impôt	48,634.	48,405.
Virement à réserve générale	132,158.	131,538.
Total	$263,473.	$263,473.

Le Conseil d'administration suggère la repartition des trop-perçu; cependant il appartient aux membres d'en faire le choix.

AUX MEMBRES
DE LA
CAISSE POPULAIRE BOURG-JOLI

Prenez avis,
que l'assemblée générale annuelle de votre caisse populaire aura lieu le 30 janvier 1979 à 19:30 heures (7:30) au sous-sol de l'église St-Sacrement

Gaston St-Roch
secrétaire

P.S. de magnifiques cadeaux seront tirés au sort durant l'assemblée

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
1954-1979

PROGRAMMES 1979-1980

1 **Programmes de 1er cycle**
2 Régime régulier ou coopératif*
3 Régime coopératif seulement
4 **Programmes de 2e cycle**
5 Régime coopératif
6 **Programmes de 3e cycle**

	1	2	3	4	5	6
ADMINISTRATION						
comptabilité	●					
finance	●			●		
fiscalité				●		
gestion des ressources humaines	●					
gestion / information et systèmes	●			●		
M.B.A.				●	●	
marketing	●			●		
ADMINISTRATION SCOLAIRE				●		
ANATOMIE				●		●
BIOCHIMIE	●			●		●
BIOLOGIE	●			●		●
entomologie	●					
microbiologie	●					
physiologie	●					
zoologie / botanique	●					
BIOLOGIE CELLULAIRE				●		●
BIOPHYSIQUE				●		●
CHIMIE	●	●		●		●
CHIMIE APPLIQUÉE				●	●	
DROIT	●					
DROIT NOTARIAL (diplôme)				●		
ÉCONOMIQUE	●	●		●		
ÉCONOMIQUE / MATHÉMATIQUES	●					
ÉDUCATION PHYSIQUE	●					
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À L'ÉLÉMENTAIRE				●		
ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES À L'ÉLÉMENTAIRE				●		
ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET ÉLÉMENTAIRE (1er cycle)	●					
ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE	●					
ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE INADAPTÉE	●					
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (avec mineure en pédagogie)						
biologie	●					
chimie	●					
études anglaises	●					
études françaises	●					
géographie	●					
histoire	●					
mathématiques	●					
physique	●					
sciences religieuses	●					
ENSEIGNEMENT RELIGIEUX				●		
ENVIRONNEMENT				●		
ÉTUDES ANGLAISES	●					

	1	2	3	4	5	6
ÉTUDES FRANÇAISES						
linguistique	●			●		●
littérature	●			●		●
rédaction-recherche	●	●				
théâtre	●					
GÉNIE CHIMIQUE	●		●	●		●
GÉNIE CIVIL	●		●	●		●
GÉNIE ÉLECTRIQUE	●		●	●		●
GÉNIE MÉCANIQUE	●		●	●		●
GÉOGRAPHIE	●			●		
GÉOGRAPHIE PHYSIQUE / SCIENCES	●					
GÉOGRAPHIE / MATHÉMATIQUES	●					
HISTOIRE	●			●		
INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	●			●		
INGÉNIERIE				●	●	
KINANTHROPOLOGIE				●		
LITTÉRATURE CANADIENNE COMPARÉE				●		●
MATHÉMATIQUES				●		●
informatique de gestion	●		●			
mathématiques pures	●					
mathématiques appliquées	●	●				
mathématiques / informatique	●		●			
MATHÉMATIQUES / ÉCONOMIQUE	●					
MÉDECINE	●					
MICROBIOLOGIE				●		●
ORTHOPÉDAGOGIE	●			●		
PASTORALE				●		
PASTORALE SCOLAIRE				●		
PHARMACOLOGIE				●		●
PHILOSOPHIE	●			●		
PHILOSOPHIE / SCIENCES	●					
PHYSIOLOGIE				●		●
PHYSIQUE	●	●		●		●
PSYCHO-ÉDUCATION	●			●		
PSYCHOLOGIE	●					
PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES				●		
RADIOBIOLOGIE				●		
SCIENCES CLINIQUES				●		●
SCIENCES DE L'ÉDUCATION (M.A. de type recherche)				●		
SCIENCES HUMAINES DES RELIGIONS				●		
SCIENCES INFIRMIÈRES	●					
SERVICE SOCIAL	●			●		
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE (diplôme)				●		
THÉOLOGIE	●			●		
THÉOLOGIE (avec mineure en lettres ou sciences humaines)	●					

*Le régime coopératif consiste dans l'alternance, par périodes de quatre mois, de sessions d'études en faculté et de stages de travail (rémunérés) à l'extérieur.

Pour renseignements:
Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

nouvelles RÉGIONALES

Tournoi Invitation O'Keefe des petits vieux de Saint-Césaire Inc.

(ADP) Pour la première fois de son existence, la ligue de hockey Les Petits Vieux de Saint-Césaire Inc. organise un tournoi de hockey. En effet, c'est avec plaisir que les dirigeants de la ligue ont reçu dernièrement une offre de quelque membres de la ligue dans le but d'organiser un tournoi de hockey sans pression pour les joueurs de 30 ans et plus dans leur ville. Celui-ci aura lieu les 15-16-17-18 mars prochain à l'aréna Guy Nadeau de Saint-Césaire. Les organisateurs sont confiant de la réussite d'un tel projet tant attendu et souhaité depuis quelque années par tous les sportifs de la ville. Ceux-ci au nombre de 15 ont tous mis en oeuvre, tant du côté publicité inscription des équipes et réservations pour offrir à tous les visiteurs un agréable séjour à Saint-Césaire. Toutes personnes qui désirent inscrire une équipe à ce tournoi, doivent le faire sans tarder car un maximum de 32 équipes seront acceptées et plusieurs noms sont déjà inscrit.

TOURNOI

Une bourse de $1,000.00 sera offerte aux finaliste des classes A et B. Le classement des équipes se déroulera comme suit: Les gagnants de la première ronde de classification joueront dans la classe A et les perdants dans la classe B. Les finales des deux classes auront lieu le dimanche 18 mars à 18.00 hrs pour la classe B, à 19.30 hrs pour la classe A. Chaque équipe (4) finaliste recevra une plaque souvenir du premier tournoi Invitation O'Keefe de Saint-Césaire en plus de se partager l'alléchante bourse de $1,000.00. Les prix d'entrée seront de $1.00 pour les adultes, $0.50 pour les étudiants sur présentation de la carte et les enfants de moins de 12 ans entrée libre. Une Disco-Mobile sera en permanance durant toute la durée du tournoi et les visiteurs pourront se rafraichir dans la salle adjacente à la patinoire.

Toutes personnes désirant inscrire une équipe ou recevoir plus amples information peuvent communiquer avec M. Victor Boucher 469-3830, Aréna Saint-Césaire 469-3217, Les Articles de Sports Breton & Létourneau, 469-4662, Richard Bousquet, 469-3231.



Vin de fraternité

C'est dans un climat fraternel, que les dirigeants de différents organismes de Rougemont, se sont réunis au Vin de Fraternité, offert par la Chambre de Commerce de Rougemont.
Nous retrouvons ici quelques-uns de ces invités; dans l'ordre habituel: Messieurs Jean-Paul Rathé, président du club Optimiste, Charles Côté, président de la Chambre de Commerce Régionale Richelieu-Lac-Champlain, Victor Boudrias, président de la Chambre de Commerce locale et Wilfrid Pleau, président des Loisirs Mont-Rouge. Photo Anita D. Paquette.

Saint-Simon

On songe déjà au 150ième anniversaire

La municipalité de Saint-Simon ne célébrera qu'en 1982 seulement le 150ième anniversaire de sa fondation, mais déjà des citoyens de l'endroit se préparent à fêter dignement cet événement.

Pour un, le Centre biblio-culturel de Saint-Simon vient d'obtenir une subvention de $980, du bureau du patrimoine du ministère des Affaires culturelles du Québec, pour la réalisation de son projet "Saint-Simon dans l'temps".

Grâce à cette subvention, le Centre biblio-culturel espère amorcer une prise de conscience chez les gens de Saint-Simon, de la valeur et de l'importance du patrimoine culturel et bâti.

Dans un premier temps, les animateurs du projet se sont défini un plan d'action qui devrait les amener, dans les mois à venir, à rencontrer toutes les personnes susceptibles de leur fournir de la documentation, écrite ou parlée.

Concrètement, les animateurs du Centre ont l'intention d'écrire la petite histoire civile et religieuse de Saint-Simon, petite histoire qu'on pourrait retrouver dans un livre à être publié en 1982.

Dès le printemps de 1979, les gens seront invités à une exposition portant sur les premiers pas de cette reconstitution de leur histoire. D'ici là, toute personne pouvant fournir des renseignements sur la petite histoire de Saint-Simon peut communiquer avec Lise B. St-Pierre au numéro 798-2077.

Saint-Césaire:

Prochaines activités du club motoneige

(ADP) Le club motoneige "Les Multicolores Inc. de Saint-Césaire, organise des courses de motoneiges, (Drags), pour dimanche le 28 janvier. Le départ est prévu pour 13 heures du club de golf de la Vallée Yamaska, auparavant la bénédiction des motoneiges aura lieu sur le terrain du club.

Toutes les catégories seront acceptées et les vainqueurs des compétitions recevront des trophées lors de la soirée du couronnement le 24 février prochain.

Bienvenue à tous les intéressés.

LES COOPÉRANTS
assurance-vie
assurance générale

PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE
dès maintenant et
DIFFÉREZ VOS IMPÔTS avec
ÉFAC

- Un plan flexible
- un taux d'intérêt avantageux garanti pour 10 ans



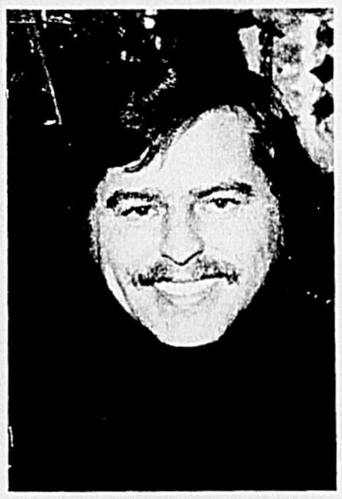
RÉJEAN POULIN
35 rue Saint-Joseph
C.P. 225
Sainte-Rosalie
tél. 799-4362
773-7424

Pour plus d'informations communiquez, avec notre représentant

Jeu de puissance
Puissance au travail. Puissance partout . . . Quel que soit votre jeu, jouez gagnant. Soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.
Être en forme, c'est donc plaisant!
PARTICIPACTION

un DON PEUT VAINCRE LE CANCER
soyez généreux
Société Canadienne du Cancer

TOURNOI INVITATION O'KEEFE
des Petits Vieux de Saint-Césaire, Inc.
les 15-16-17-18 mars 1979
à
L'ARÉNA GUY NADEAU
CLASSE A & B
Inscription $100.00
BOURSE $1,000.00
30 ans et plus
Information:
Victor Boucher - 469-3830
Montréal - 522-7787
Richard Bousquet 469-3231
Breton & Létourneau Sports 469-4662
Aréna Saint-Césaire 469-3217

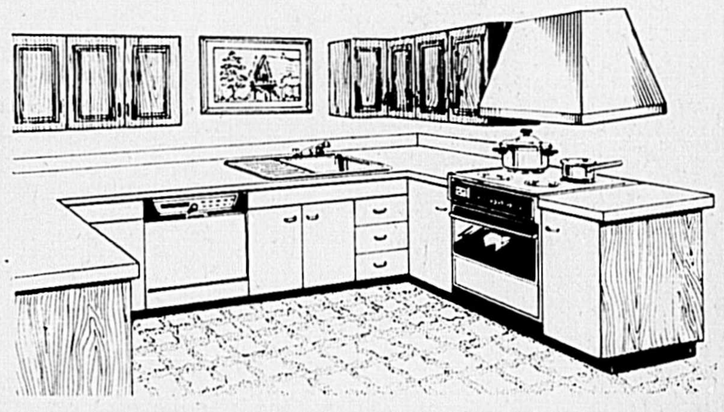


M. Marc Fournier, anciennement gérant des "Entreprises Ansyco Inc. de Marieville, désire informer sa clientèle qu'il est propriétaire de

"Les Armoires de Cuisines Rougemont Enr.
situé au **1105 rue Principale à Rougemont, Tél.: 469-4805**

Disponibles, armoires de cuisines sur mesures en chêne massif, à des prix compétitifs.

Faisons également coupe de comptoirs prémoulés



C'EST TENTANT!



LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028

finance
EN BREF

Alfred Rouleau devient président de l'Institut national de productivité

M. Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce, a annoncé, récemment au sortir de la première réunion du Conseil d'administration, la nomination de M. Alfred Rouleau comme président de l'Institut national de productivité.

Il s'agissait du lancement officiel de l'INP et M. Alfred Rouleau assistait à la réunion tenue aux bureaux du ministre à Montréal.

L'INP a été créé en vertu de la loi 37, parrainée par M. Tremblay et adoptée par l'Assemblée nationale en juin 1978. Les objectifs en sont d'informer la population et les divers intervenants économiques sur la notion de productivité. L'Institut devra donc effectuer des recherches et des études sur la productivité et en diffuser les résultats aussi bien auprès du gouvernement que des nombreux agents économiques dans le but de susciter leur intervention et leur concertation.

M. Rouleau est président du Mouvement des Caisses populaires Desjardins depuis 1972. Auparavant, il avait été directeur général, fondateur et, par la suite, président de l'Assurance-vie Desjardins. Il fut, en même temps, président de La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie. Il fut aussi l'initiateur du Complexe Desjardins de même que membre de plusieurs Conseils d'administration d'entreprises financières et industrielles.

M. Rouleau s'est toujours consacré avec énergie au développement du mouvement coopératif et son idéal de service s'est toujours exprimé en de multiples engagements dans son milieu.

Il est récipiendaire de doctorats Honoris Causa dont l'un en sciences économiques décerné par l'Université de Sherbrooke en 1971, et l'autre en sciences de l'administration décerné par l'Université Laval en 1976, ainsi que d'un autre remis par l'Université de Montréal en mai 1977.

M. Tremblay s'est déclaré très heureux de la présence de M. Rouleau au leadership de cet Institut qu'il vient de créer. Le ministre a tenu à louer la volonté constante du nouveau président de participer, chaque fois que le défi le demandait, au développement économique et social du Québec.

"Son expérience, son sens de la mesure et son audace ont fait de Rouleau, d'ailleurs recherché par de nombreux organismes professionnels, le meilleur animateur que nous eussions souhaité pour l'Institut national de productivité", a conclu le ministre Tremblay.

FCEI



Jean-Yves Gilbert

Jean-Yves Gilbert est un des Gérants de District chargé de servir cette communauté et de représenter la Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante, organisation sans but lucratif rassemblant plus de 53,000 propriétaires d'entreprises indépendantes ayant comme objectif commun la préservation de l'entreprise *privée et du libre jeu de la concurrence.*

Une des principales fonctions de la FCEI consiste à donner aux propriétaires de petites entreprises de notre région, la possibilité d'exercer une influence plus prononcée sur le processus de création des lois provinciales et fédérales affectant le monde des affaires. La Fédération a prouvé qu'elle disposait de moyens exceptionnellement efficaces dans ce domaine.

Les efforts de la FCEI ont notamment eu pour résultat direct de favoriser l'adoption de nombreux règlements et lois aux répercussions profondes visant à aider les entreprises indépendantes de notre région. À titre d'exemple, on pourrait mentionner la Loi sur les prêts aux petites entreprises qui, après avoir été révisée récemment, permet d'obtenir des banques à charte, des prêts à un taux extrêmement avantageux, soit 1% de plus que le taux préférentiel.

Cette initiative, qui s'ajoute à de nombreuses autres interventions tout aussi importantes de la FCEI, ne manquera pas d'aider les entreprises et les commerces de cette localité, à créer de nouvelles possibilités d'emploi. Pour de plus amples renseignements, écrivez à: M. J.-Y. Gilbert, 947 Bernard Pilon, no. 1, Beloeil, Québec, J3G 1V7.

NOMINATION



Mme Thérèse Brochu, A.V.

Les Immeubles "Le Courtier Maskoutain" ont le plaisir d'annoncer à la population maskoutaine, la nomination de Mme Thérèse Brochu au poste d'agent d'immeubles.

Après avoir occupé le poste de secrétaire à l'exécutif de l'Hydro-Québec à Montréal et par la suite chef de division de cette même compagnie pendant plusieurs années, elle a entrepris la vente de propriétés depuis les cinq dernières années.

Diplômée de l'Association de l'Immeuble de Montréal et du courtage Immobilier du Québec, Mme Brochu veut faire profiter la clientèle de son expérience.

Son bureau est situé à: 2700 rue Decelles, coin Choquette, Saint-Hyacinthe, tél.: 774-0444.

A l'heure de la coopération

Les absents ont toujours tort

Est-ce possible qu'un propriétaire d'une entreprise ayant un actif de $40,000,000 ne daigne pas se présenter à l'assemblée annuelle?

C'est pourtant l'attitude de tous ceux qui ne répondront pas à la convocation de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le dimanche 28 janvier, à 14 heures, au sous-sol de la Cathédrale.

Si votre Caisse possède aujourd'hui un actif de plus de $40 millions, elle le doit à votre coopération assidue.

Mais votre Caisse ne se contente pas de vous dire un merci intéressé: votre Caisse en effet n'est pas une Institution financière comme les autres.

Elle reconnait que vous êtes son propriétaire légal. C'est pour cela que les décisions majeures de votre Caisse sont prises à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Ensemble nous avons déjà réalisé de grandes choses. C'est ensemble qu'il nous faut décider comment nous pourrions nous impliquer davantage dans notre milieu.

Car une entreprise coopérative progresse à la mesure de l'intérêt que chacun de ses membres y apporte.

Si vous voulez que votre Caisse soit administrée au meilleur de vos intérêts, soyez présents. Car les absents ont toujours tort!

Quant à la tenue de l'assemblée, le tout se déroule avec simplicité.

Les principaux points à l'ordre du jour sont:

- compte-rendu de l'assemblée générale de l'an dernier; -rapport des activités des trois Conseils dou Commission (administration, surveillance, crédit); - élections des nouveaux membres; - divers points à discuter; - autres questions des membres.

De plus, il y aura des prix de présence et un goûter à votre intention.

Vianney Théberge
directeur des Communications
Caisse populaire de Saint-Hyacinthe

BOURSE DE MONTREAL

LES COTES À LA FERMETURE D'HIER

Valeur	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net ch.
Stock	Sales	High	Low	p.m.	Ch'ge
Abitibi	4150	$18½	18¼	18⅜	— ⅛
Alta Gas T	2880	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
ALTA T J	200	$25¼	25⅛	25⅛	
Alcan	3852	$43½	42⅝	43⅜	+ ½
Algoma St	564	$28½	27¾	28½	+ ½
Aquitaine	200	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Asbestos	200	$45½	45½	45½	
Basic Res	12400	$5⅜	5	5⅜	
Banister	1000	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Bank Mtl	8830	$26⅛	26¼	26⅛	
Bank NS	1725	$25⅛	25	25⅛	+ ½
Bang CN	3478	$16½	16¼	16⅜	— ⅛
Bq Epargne	2025	$26½	26¼	26½	+ ½
Banque Pro	6440	$16	15¾	15⅞	
Bateman	9000	5½	5	5½	+1½
Btc R u	100	$17	17	17	+ ⅜
Bell Canad	2654	$62⅞	62¼	62¼	
Bell E pr	100	$32¼	32¼	32¼	— ¼
BM RT u	1280	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Bomb Inc	147	$10½	10½	10½	
BP Can	1100	$21¾	21½	21¾	+ ¼
Brcan a	7568	$18⅞	18¾	18⅞	
Brunswk	500	$6	6	6	
Cal P a	3600	$40	39⅞	39⅞	— ⅜
CCem La	1100	$12⅛	12	12	— ¼
Can Perm	115	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ¼
C Cel	100	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅜
C Imp Bank	1721	$29⅞	29⅝	29⅞	+ ¼
CIL	415	$20¾	20¾	20¾	
C Marconi	5000	$9⅛	9⅛	9⅛	
CP Inv	970	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Can Tire A	196	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
C Util	300	$17	16¾	16¾	+ ½
C Util e	1300	$27⅝	27⅝	27⅝	—1½
C Pl td	4875	$25	24¾	24⅞	— ⅛
C P A p	500	$10½	10½	10½	+ ¼
Carl Ok	1600	480	475	475	—5
Celanese	2500	480	465	465	—10
Chesb	300	130	130	130	
Chieftain	200	$30¼	30¼	30¼	— ⅛
Chrysler	900	$13¾	13	13¼	
Cominco a	300	$27¼	27¼	27¼	
Coniagas	1000	70	70	70	
C Bath a	5201	$13	12⅞	13	+ ¼
C Text	400	390	380	390	+10
Con Gas	2100	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅛
David D	600	150	150	150	
Dome Mns	400	$95	95	95	+5
Dome Pete	400	$101½	100	100	—2
D Bridge	100	$31½	31½	31½	
Dofasco a	10000	$31⅝	31¼	31¼	— ⅛
Domco	1550	400	400	400	+5
Dom Store	300	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
DOM TEXT	3100	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Domtar	4772	$25	24¾	24¾	— ¼
Dumont	9000	10	10	10	
Du Pont	200	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Dyn Mn	3500	85	84	85	+2
Enheat b	100	55	5	5	
Fal Nck a	500	$35½	35½	35½	
FCA Inter	1200	294	291	294	—1
Genstar L	2725	$39⅛	39⅛	39¼	— ¼
Gr Coast	2000	39	35	39	+4
Gulf Can	350	$37¾	37½	37¾	+ ¼
Hawker A	450	$10	10	10	— ⅛
Holl a	4550	$44	43¾	44	
Home A	1075	$45	45	45	— ½
Huds Bay	350	$22¾	22½	22½	
H Bay Co	1981	$20⅛	20⅛	20⅛	— ¼
IAC	300	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Imp O a	2210	$26⅛	26⅛	26¼	— ⅛
IMASCO	5422	$38¾	38½	38½	— ½
INCO	14140	$21⅝	21¼	21½	— ⅛
IU Int	4800	$12¾	12½	12½	— ⅛
IPL a	1930	$17⅛	17	17	— ⅛
Irwin a	1200	400	400	400	—112
Ivaco a	1100	$14	14	14	— ⅜
Kaiser Re	3500	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Kiena	2400	260	259	259	—1
Labrador	500	$40½	40½	40½	+1½
Lau Fin	2075	$10½	10½	10½	— ⅛
Lau Fn Pr B	150	$20	20	20	+3½
Lau Fn Pr C	372	$24½	24½	24½	+2
Lau F 200	450	$38	37¾	37¾	
Lau Fin 67	175	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅜
Lob Co A	1900	$5⅛	5	5⅛	+37
MB Ltd	1650	$23¾	23½	23¾	+ ⅜
Malstin	100	440	440	440	
Mrtmc	600	$10⅛	10¾	10¾	— ¼
Mass Fer	3200	$11⅛	11¼	11¾	— ⅛
Massval	1000	11	11	11	—1
Mercantl	1914	$15	14¾	15	+ ⅛
Micc Inv	2000	$10	10	10	+ ¼
MOLSON A	300	$23⅜	23½	23½	— ⅜
Molson B	200	$22¼	21½	21½	— ½
Mt Laur U	5000	30	30	30	+10
Moore	100	$34⅞	34⅞	34⅞	— ⅛
M Rice a	100	$24	24	24	+ ¼
Muscocn	26500	60	58	59	
Nfld pr d	900	$8¾	8¾	8¾	— ½
Nfl T b	930	$22	22	22	— ½
Nocana	2000	158	158	158	+2
Normick	400	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Noran a	3040	$41⅞	40¾	40¾	—1¼
Nordair a	500	$13	13	13	
Norcen	7550	$18½	18¼	18¼	
Nor Tel	553	$39½	39¼	39¼	— ¼
Nor T w	2800	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Perl Rug	400	$6	6	6	
Petrofina	2800	$24	24	24	+ ¼
Phoenix	100	365	365	365	
Pow C a	1084	$22	22	22	
Prefac a	600	115	115	115	+15
Proto Ex	1517	60	60	60	+9
Que Tel	400	$24	24	24	
Que Uran	5000	8	8	8	+1½
Queenstn	2500	46	46	46	+1
Readers D	100	$8½	8½	8½	— ¾
Reed P a	800	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ½
Reitman A	500	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Roy Bk	15325	$39⅛	39⅛	39⅛	
R Trustco	1892	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Seagram c	12460	$35¾	35½	35⅝	— ¼
Shell Can	16300	$16¼	16½	16½	— ⅛
Sil Stack	6200	200	198	198	—2
Simpsons	1430	250	240	250	
Sim Srs B	524	$8½	8½	8½	— ⅛
Stafrd	13000	60	58	60	+3
Stelco a	1800	$29	28¾	28⅞	
Steinbg A	250	$22	22	22	
Texasgulf	2000	$26¼	26⅛	26¼	— ⅜
Thom A	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
Tor Dm Bk	1840	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
Tot Pet A	2500	$19⅛	19	19	— ¼
Tr Can PL	2400	$18¼	18⅛	18⅛	— ¼
Trans Mt a	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Union Ga	850	$10¼	10⅛	10¼	— ⅛
Union Oil	12300	$24	23⅞	24	—1
Unfd Astes	3110	290	280	290	+5

placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute compétition

1 an à 4 ans 10 1/4%

5 ans à 10 ans 10 1/2%

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, St-Hyacinthe,
TÉL. BUR.: 774-5354
GÉRANT: GEORGES DESROSIERS
Représentants:
Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf
Gilles Chartier, Yves Jetté
Jocelyne Chagnon

RENÉ PÉTRIN
Réparation de laveuses-sécheuses automatiques
toutes les marques
ouvrage garanti
237 rue Principale,
Saint-Thomas d'Aquin
tél.: 796-5070

CHEZ NOUS TOUT SOUS UN MÊME TOIT!
Un service complet offert par notre représentant
- vie
- auto
- incendie



YVON CHICOINE
950 rue Spénard
Sainte-Madeleine
tél. 795-3851
773-7424

CHEZ NOUS C'EST RASSURANT
LES COOPÉRANTS
assurance-vie
assurance générale

Richard Jean, c.a.
comptable agréé
2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

CIS 2000
773-3633
773-3649
CENTRE D'INFORMATIQUE SERVICA 2000
SYSTÈMES COMPTABLES MÉCANISÉS SUR ORDINATEUR
J.-C. Nicaise, dir.
1225 DES CASCADES, S. 105
ST-HYACINTHE, P.Q.

Cette étonnante Volkswagen n'utilise pas d'essence.



Cette Rabbit fonctionne au gazole. C'est pourquoi elle vous permet de vous déplacer pour la moitié du coût de notre Rabbit à essence (et la Rabbit a toujours été célèbre par son économie d'essence). De plus, le moteur diesel n'a pas de bougies, de distributeur, de vis platinées, ni de carburateur. Venez nous voir bientôt. Nous serons heureux de vous montrer cette étonnante Volkswagen. La voiture qui répond aux besoins de notre temps.

La Rabbit Diesel Ne vous contentez pas de moins

OSTIGUY ÉQUIPEMENT INC. / EQUIPMENT INC.
Ostiguy Equipement Inc.
EQUIPEMENT INDUSTRIEL ET AGRICOLE



GÉRALD BESSETTE

M. Marcel Ostiguy, Président de Ostiguy Equipement Inc., annonce la nomination de M. Gérald Bessette au poste de gérant-général et de M. Claude Martel au poste de gérant de la branche de St-Hyacinthe.

Messieurs Bessette et Martel ont tous deux une vaste expérience dans le domaine de l'équipement agricole afin de mieux répondre à une clientèle toujours croissante.

Ostiguy Equipement Inc.
St-Hyacinthe - Marieville



CLAUDE MARTEL

660, rue Chambly, Marieville
466-4441
Mtl. 658-8181

224, rue Principale
St-Thomas d'Aquin (St-Hyacinthe)
774-7757 - Mtl 467-1492

AUTOMOBILES F.M. Inc.
Concessionnaire autorisé - Volkswagen - Audi
Vente - Service - Pièce
335 BRUNETTE, SAINT-HYACINTHE TÉL.: 773-9643

Pour le nombre d'incendies:

Un premier rang douteux pour la ville de Saint-Hyacinthe

Une analyse de Pierre Bornais

La ville de Saint-Hyacinthe pourrait décrocher le titre douteux de ville la plus dangereuse pour les incendies dans la catégorie des municipalités de 25.001 à 50.000 habitants au Québec et c'est grâce à l'efficacité du service de lutte contre les incendies que les pertes matérielles enregistrées se maintiennent légèrement au-dessus de la moyenne provinciale pour la catégorie précitée.

D'est du moins ce qui ressort d'une analyse du Rapport des pertes causées par l'incendie au Québec en 1977 que vient de publier la Direction générale de la prévention des incendies.

Les statistiques montrent en effet que pour 1977, la ville de Saint-Hyacinthe, avec 206 incendies, se classe au premier rang des vingt-cinq villes recensées entre 25.001 et 50.000 âmes (Tableau A). Et pour mieux saisir l'ampleur du phénomène, qu'il suffise de préciser que la moyenne pour la catégorie est de 78 incendies.

LA CATÉGORIE:

Le rapport de la Direction générale présente des statistiques regroupées selon l'importance de la population. C'est ainsi que dans la catégorie des villes ayant entre 25.001 et 50.000 âmes, on retrouve les villes suivantes: Anjou, Boucherville Brossard, Cap-de-la-Madeleine, Châteauguay, Côte-Sainte-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Drummondville, Granby, Lachine, Outremont, Pierrefonds, Pointe-aux-Trembles, Pointe-Claire, Rimouski, Saint-Hubert, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Salaberry de Valleyfield, Sept-Iles, Shawinigan et bien entendu, Saint-Hyacinthe.

STATISTIQUES:

Il faut souligner que pour la présente analyse, seuls les chiffres rapportés dans le rapport officiel de la Direction générale de la Prévention des incendies ont été retenus. En effet, le rapport annuel préparé par le service de Saint-Hyacinthe comporte des chiffres différents notamment au chapitre des incendies (154 au lieu de 206) mais la moyenne des pertes par incendie et par habitant est supérieure à celle des statistiques publiées par l'organisme provincial (respectivement $6,600 contre $5,540 et 31.18 contre 30.40).

L'interrogation soulevée cependant a trait au fait que normalement, les statistiques produites par la Direction générale sont établies à partir des rapports municipaux.

UN PREMIER RANG DOUTEUX:

Selon un porte-parole de la Prévention des incendies de Saint-Hyacinthe, il n'est pas sans importance de préciser qu'un potentiel d'incendie plus élevé est rencontré au centre de l'ex-ville de Saint-Hyacinthe où les constructions sont parfois plus âgées.

Cette nuance étant apportée, il n'en demeure pas moins que la ville de Saint-Hyacinthe figure au premier rang au chapitre du nombre d'incendies pour 1977 et que lorsqu'il s'agit de répartir les incendies selon les risques, les facteurs ou les sources, Saint-Hyacinthe se retrouve au premier rang pas moins de onze fois sur vingt-quatre.

Phénomène assez paradoxal cependant, si le nombre d'incendies rapporté est élevé, les pertes imputables au feu sont moindres. En fait, au chapitre des statistiques, la moyenne par feu est inférieure à la moyenne générale et au chapiter des pertes per capita, Saint-Hyacinthe se retrouve au 8e rang (Tableau A).

Les tableaux B, C et D permettent de mieux évaluer les différentes facettes de ce premier rang au chapitre des incendies. Chose à remarquer cependant, à quelques exceptions près, les valeurs perdues ne sont pas aussi importantes que dans d'autres villes du même calibre où les pertes par incendie sont supérieure même si le nombre de feux est moindre.

Il faut sans doute convenir ou bien que les Maskoutains tout en faisant preuve d'imprudence, ne provoquent que de petits feux ou bien que le service de protection est efficace et rapide.

Blague à part, il semble bien que c'est vers cette deuxième partie du choix qu'il faut pencher.

Selon un porte-parole de la protection contre les incendies de Saint-Hyacinthe, un système très efficace a été mis au point pour répondre aux alertes à l'incendie.

Depuis le regroupement, les services ont été centralisés à Saint-Hyacinthe, même si certaines pièces d'équipement sont entreposées dans les autres quartiers.

Dès qu'une alerte est sonnée, les policiers qui patrouillent dans le secteur ont pour mission de se porter le plus rapidement possible à l'endroit où le feu s'est déclaré. Rendus sur place, ils disposent d'un équipement qui permet d'une part d'évacuer les personnes en cas de nécessité et d'être à pied d'oeuvre pour empêcher le feu de se propager. Pendant ce temps, deux personnes, sous la responsabilité d'un officier, sont en permanence au poste central pour apporter l'équipement plus complet si nécessaire.

Il semble bien que la diligence apportée par les policiers à répondre à toute alerte à l'incendie est en grande partie responsable du fait que les pertes encourues sont moins importantes que ne pourraient le laisser croire le nombre d'incendies rapporté.

D'un autre côté, le service de protection contre les incendies s'attache toujours à déterminer la valeur sauvegardée plus que celle détruite et dans le cas de Saint-Hyacinthe, les pertes encourues à cause du feu sont de l'ordre de 10 pour cent de la valeur des matières soumises au feu.

LA PRUDENCE:

Les conclusions qu'il est possible de tirer du rapport en question ont toutes une même portée. La lutte contre les incendies doit être une cause de tous les instants.

Pour des raisons particulières, la ville de Saint-Hyacinthe, du moins dans son ancienne partie, représente un potentiel élevé au chapitre des incendies. Ce potentiel diminue rapidement lorsqu'on se dirige vers les nouveaux quartiers domiciliaires et de construction plus récente. Cependant, les chiffres montrent qu'au chapitre de la prudence et des articles de fumeurs, il y a une grave lacune à combler.

Ce n'est pas parce qu'au cours des dernières années, la ville n'a pas eu à déplorer de graves incendies avec pertes de vie qu'il faut se croire en sécurité totale.

Ce n'est pas parce que dans le passé, les incendies fort nombreux ont pu être maîtrisés rapidement et sans trop grands dégâts qu'il faut laisser place à l'imprudence.

Les causes mécaniques et autres sont suffisamment importantes pour éviter d'y ajouter celles provenant en quelque sorte du facteur humain.

Tableau B
25.001 à 50.000 âmes
Selon classification des risques (1977)

Risque	nombre	moyenne	rang	valeur	rang
Lieu de rassemblement	11	4.5	1er	$934.139	1er
Hôpitaux prisons foyers	4	.56	1er	$ 9.062	2e
Habitations	121	65	1er	$102.788	18e
Bureaux	5	.9	1er	$ 1.170	4e
Commerces	6	4.6	4e	$ 14.276	10e
Manufactures	6	3.1	5e	$282	14e
Entrepôts	4	1.8	2e	$ 50.288	4e
Véhicules à routiers	45	19.2	1er	$ 11.927	11e

Tableau C Selon le facteur humain (1977)

Facteur	nombre	moyenne	rang	pertes	rang
Incendie volontaire	12	9.5	5e	$ 48.381	12e
Imprudence	79	44.0	1er	$ 93.686	14e
Mauvais usage d'un liquide	1	2.31	7e	$10	18e
Défaillance mécanique	98	38.4	1er	$989.855	3e
Vice de construction	5	3.5	5e	$ 7.647	6e
Mauvais usage d'appareil	1	1.15	6e	$1	9e
Défaillance humaine	0	1.09	-	-	-
Accident de voiture	0	.12	-	-	-

Tableau D Selon la source d'information (1977)

Selon la source	nombre	moyenne	rang	pertes	rang
Appareil de chauffage	59	14.99	1er	$ 26.090	11e
Appareil de cuisson	25	20.15	2e	$ 4.730	22e
Article de fumeur	27	15.3	1er	$ 71.558	10e
Câblage électrique	36	20.8	3e	$969.178	2e
Appareil électrique	8	4.3	1er	$940	15e
Autre appareil	10	7.1	4e	$ 2.312	12e
Flamme nue	24	15.7	3e	$ 61.562	12e
Incendie voisin	6	1.45	1er	$ 3.841	5e

TABLEAU A
25.001 à 50.000 âmes — PERTES MATÉRIELLES — (1977)

Feux de $1.000 et moins			Feux de plus de $1.000			Pertes par feu		Total des feux			Par 1.000			Pertes per capita		
Nbre	Myn	Rg	Nbre	Rg	Myn	S.-H.	Moyen	Nbre	Myn	Rg	Nbre	Myn	Rg	S.H.	My	Rg
188	51	1er	18	15	27	$5,540	$8,030	206	78	1er	5.4	2.4	1er	30.4	19.3	8e

CENTRE COMMERCIAL
PLACE CASAVANT
8 MAGASINS DÉJÀ ÉTABLIS: Provisoir - Salon Yves coiffure - Pizzeria Niko - Poissonnerie Saint-Hyacinthe L. Bélanger Ltée - Boucherie Bois-Joli - Fruiterie Bois-Joli - Créations Joli Enr. Bureau de règlements du Groupe Commerce - l'Ecole de conduite Jasmil Enr.
Surveillez l'ouverture dès notre 3e phase complétée de Tapis Jacques Belhumeur Enr. et d'une boutique d'antiquités

LOCAUX À LOUER — VOYEZ LE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES CHEZ-NOUS
LES CONSTRUCTIONS ROBERT ROBIN INC.
Tél.: 773-8358
À LOUER
espaces pour bureau
1000 pi. car. et plus
libre immédiatement

Pour une meilleure santé, Cessez de fumer!

Le Cabaret présente
LE CASINO
"Le P'TIT CABARET"
avec danseuses
De jolies danseuses agrémentent de façon unique votre détente.

GILLES GIRARD
du 24 au 28 janvier
HEURES DES SPECTACLES
Mercredi Jeudi
10 30 & 12 30
Vendredi Samedi
10 30 & 1 00
Dimanche
9 30 & 11 30
PAS DE FRAIS D'ENTRÉE EXCEPTÉ LE SAMEDI
Venez aussi rencontrer Diane et Lisette dès 11:00 a.m. pour vous remettre de la veille!
PAS DE FRAIS D'ENTRÉE EXCEPTÉ LE SAMEDI
800 Principale, Granby

OBLIGATIONS MUNICIPALES ET SCOLAIRE
AVIS IMPORTANT: Nous sommes prêts à offrir, sur toutes nos VALEURS MUNICIPALE ET SCOLAIRE en inventaire, les rendements suivants (peu importe les coupons)
1 À 5 ANS RENDEMENT 10.25 %
6 À 10 ANS RENDEMENT 10 1/2%
N.B. Vous pouvez obtenir des rendements, nets après impôts, équivalent à 12% et plus, selon votre niveau d'imposition, dans des actions privilégiées de première qualité. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

PAUL RINGUET
Pour tous renseignements supplémentaires communiquez avec un de nos représentants régionaux:
TÉLÉPHONE:
774-5391

LUCIE LALIBERTÉ
1515, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2Z5
GREENSHIELDS INCORPORÉE
FONDÉE 1910
(Compagnie résultant de la fusion entre Greenshields et Crang & Ostiguy)

Manoir pour retraités

Un chez-soi. Le Saint-Malo vous offre 4 types de suites climatisées (à réglage individuel) et un service d'entretien ménager quotidien. Le grand luxe! Les activités récréatives sont variées: soirées du bon vieux temps, tissage, billard, bain tourbillon, parades de mode, récitals, etc. Tout ce que ça vous prend pour vous sentir chez vous et n'avoir à vous occuper de rien!
Une table. Une salle à dîner accueillante! Un menu qui se compose de plats de choix et très variés. Le vin est compris dans le repas du soir. Nous offrons aussi le service aux suites pour les petits soupers en tête-à-tête. Au Saint-Malo, vous pouvez bien manger, à votre faim et à votre goût.
Un environnement. Dominant le fleuve, le panorama est exceptionnel. Un jardin bien aménagé pour les promenades; à deux pas des services de la ville: autobus, métro, église; à 15 minutes du centre-ville! Où que vous tourniez la tête, l'environnement est agréable et vous vous sentez bien.
Une attention. Le Saint-Malo, c'est une attention de tous les instants avec des moyens de sécurité modernes: boutons de signalisation d'urgence, détecteurs thermiques, réception sous surveillance nuit et jour, infirmière en service 24 heures par jour et médecin attaché à la maison. Vous êtes vraiment choyés! Il y a aussi le dépanneur, le service bancaire, le salon de coiffure, les services religieux et le nettoyeur. Tout est là; on s'occupe de vous comme vous le méritez.
Soyez choyés! Choisissez le Saint-Malo, gâtez-vous un peu!
LE SAINT-MALO
390, rue Bord de l'Eau
Longueuil (Québec)
J4H 3Z4
(514) 651-0290

spectacle

Psi

Au-delà de l'occultisme

La deuxième ciné-conférence de la nouvelle série "Les grandes énigmes" sera présentée le dimanche 4 février, à 20 heures, à l'auditorium du Séminaire, à Saint-Hyacinthe. Elle a pour titre: "Psi, au-delà de l'occultisme".

Il s'agit d'un film de documents authentiques. Ce récit sera commenté simultanément sur scène par le professeur Louis Bélanger, psilogiste de l'Université de Montréal.

Les documents proviennent des travaux des spécialistes mondiaux les plus réputés: le professeur Hans Bender, le Dr. Jule Eisenbud, le Dr. Bernard Grand, le professeur John Hasted, Edouard Naumov, le Dr. Karlis Osis, le Dr. George Owen, ainsi que des travaux personnels et originaux du professeur Bélanger.

Psi: la 23ème lettre de l'alphabet grec désigne les phénomènes dits "paranormaux", que l'on ne peut encore expliquer dans le cadre actuel de la science. Ces phénomènes font l'objet de la psilogie encore appelée parapsychologie ou psychotronique.

Le film qui sera présenté le 4 février se propose de brosser un panorama des phénomènes psi. Les documents ont tous été choisis avec le même soin, la même rigueur scientifique, la même recherche d'authenticité. Les images nous montrent que le psi peut prendre des aspects très divers, télépathie, télékinésie, prémonition, etc., qu'on peut le rencontrer dans les multiples situations du quotidien: rêves, stress, relaxation, survie. À mesure que l'on progresse dans son étude, le psi apparaît comme une dimension ignorée qui nous interpelle chacun au plus profond de nos représentations habituelles de la réalité.

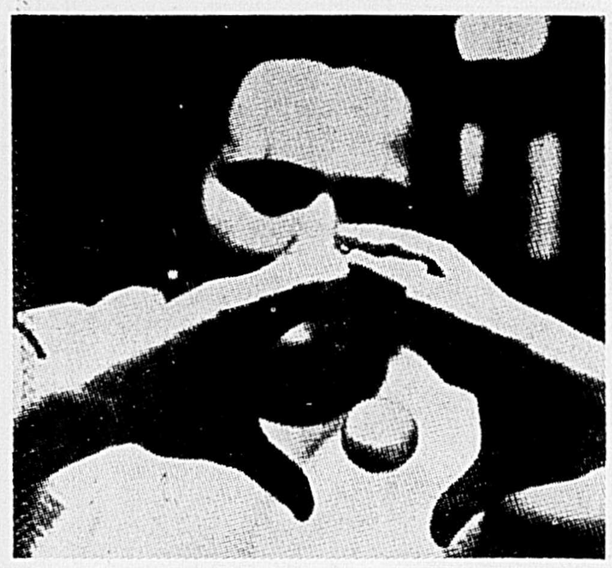
PROGRAMME DE LA CINÉCONFÉRENCE

Présentation: Les deux aspects du psi: les manifestations et la dimension intérieure.

1ère partie: le dossier Uri Geller et la torsion du métal; authenticité versus illusionnisme; télékinésie en URSS - Nina Kulagina; photographie de la pensée; les recherches actuelles en psychokinésie ("scrunch", ordinateur, psychokinésie animale, création d'un "fantôme"); les guérisseurs (aux Philippines, au Québec, effet Placebo; recherches en laboratoire); un cas de hantise: Rosenheim.

2ème partie: Perception extra-sensorielle (télépathie-ganzfeld; le flair du sourcier); expériences "hors-du-corps"; prémonitions autour du Titanic; le sens du psi.

Cette ciné-conférence à ne pas manquer sera présentée le dimanche 4 février, à l'auditorium du Séminaire à compter de 20 heures. Les billets au coût de $3.50 sont en vente dès maintenant au Séminaire de Saint-Hyacinthe (service socio-culturel, 450 rue Girouard, 773-4334) et chez Radio Shack aux Galeries Saint-Hyacinthe.



Télékinésie en URSS

"Le docteur A.G. Sergeyev, électro-physiologiste de l'Université de Lenigrad, a observé cette étonnante lévitation d'une boule métallique, effectuée par la sensitive Nina Kulagina, grande vedette télékinétique des pays de l'Est".



"Peut-on vraiment trouver de l'eau à l'aide d'une simple baguette de coudrier? C'est ce qu'affirme ce sourcier de Lotbinière qui ouvre plus de 300 puits par an". Sainte-Agathe de Lotbinière, le 12 juillet 1978.

Troisième concert des Jeunesses Musicales

Les Jeunesses Musicales de Saint-Hyacinthe présenteront sous peu leur troisième concert de la saison. On présentera à cette occasion un duo qui saura émerveiller par la qualité de son jeu. Il s'agit de Claude Garden, harmoniciste et Marc Del Priora, guitariste.

Claude Garden est le plus complet de tous les harmonicistes et il est le maître incontesté dans la nouvelle génération. Marc Del Priora est né à Staten Island, New York, E.U.A. Il commence ses premières leçons à l'âge de 11 ans avec différents professeurs. Un jour, il rencontre le Maître Rolande Valdes-Blaine et depuis, il étudie avec son maître à l'école "Manhattan School of Music".

Marc prépare un disque classique, guitare et harmonica avec Claude Garden.

Les Maskoutains pourront entendre ces deux excellents musiciens le mercredi 7 février, à compter de 20 heures 30, à l'Institut de Technologie Agricole et Alimentaire de Saint-Hyacinthe.

SIMON RANGER
Centre Cascades
St-Hyacinthe, Qué. Tél. 774-5001
Opticien d'ordonnances Dispensing Optician
Chez Optique Laurentienne Ltée
1275, des Cascades
At Laurentian Optical Ltd



En vedette mercredi soir 24 janvier
CLAUDINE BENOIT
2 spectacles: 10h.15 et 12h.15
Ouvert 7 jours par semaine
Heure d'ouverture: 11h. a.m. à 3h. a.m.
piano - bar et danse
ORGANISTE
du mercredi au dimanche inclusivement
de 9h.p.m. à 2h.a.m.
1415, Saint-Louis, Saint-Hyacinthe, Tél.: 773-5656

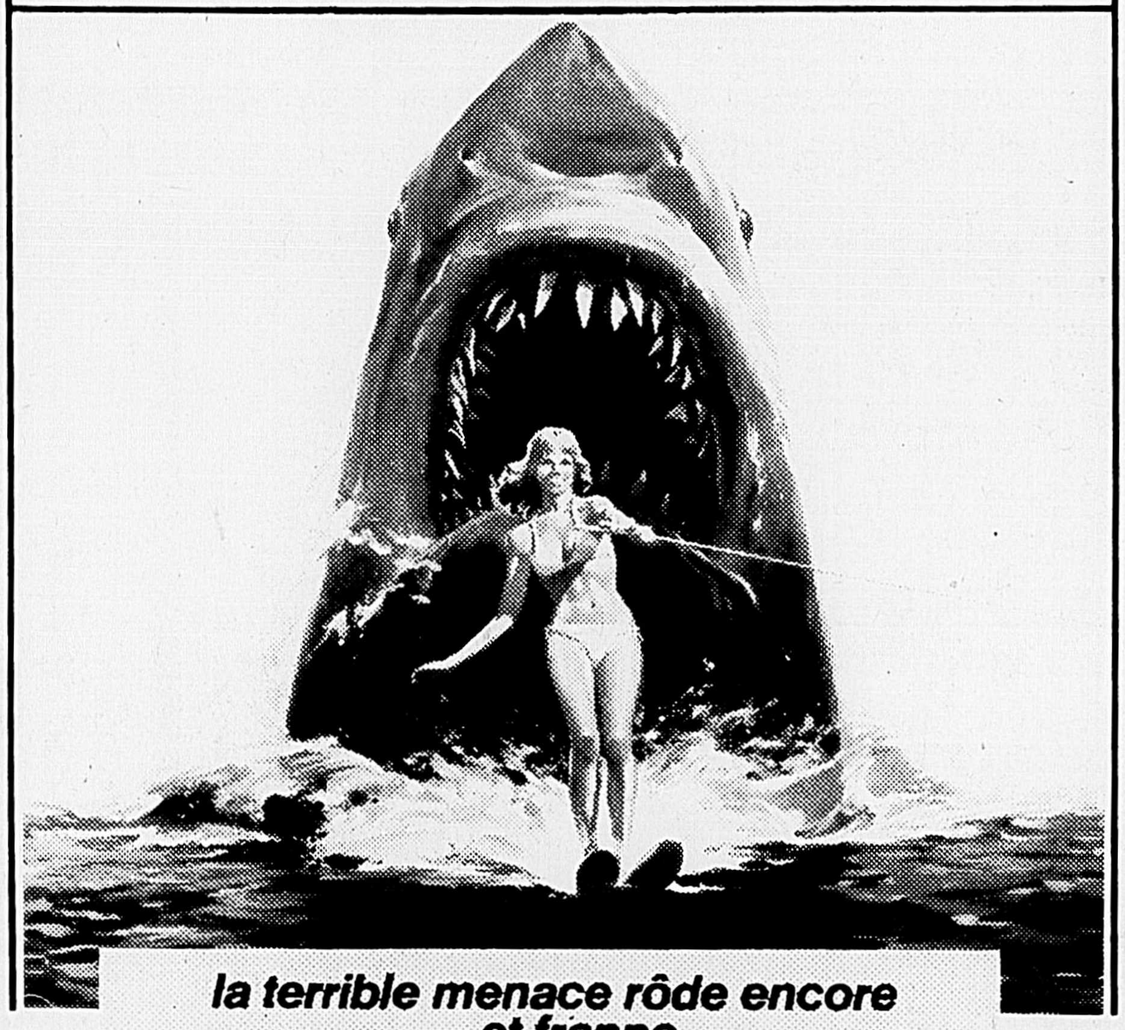
Voyage en autobus
no. permis: 146 19662-0253
16, 17, 18 février
Carnaval de Chicoutimi
5 au 24 mars
Tampa, Miami, Floride
13, 14, 15, 16 avril
Pâques à New York
Inf. 467-4990
Mme Lussier



20 %
DE RABAIS SUR LES ANNONCES CLASSÉES
AU COMPTANT
$2.00
AU LIEU DE
$2.50

Jouez gagnant-cessez de fumer
Semaine nationale de l'éducation sur le tabac
du 21 au 27 janv. 1979

Juste comme vous pensiez pouvoir retouner à l'eau...
14 ANS
LES DENTS DE LA MER 2e PARTIE
Nouveau
Version Française de
JAWS 2



la terrible menace rôde encore — et frappe
LORRAINE GARY ROY SCHEIDER MURRAY HAMILTON
2e FILM
PRODUCTION ZANUCK/BROWN



'Les Planches avant, les Filles après!'
COMMENÇANT VENDREDI À JEUDI
HORAIRE SUR SEMAINE
7h Les planches avant, les filles après!
9h Les dents de la mer fin 10h57
HORAIRE DU DIMANCHE
Les dents de la mer 1h15 5h14 9h13
Les planches avant, les filles après 3h37 7h11 fin 11h10
cinéma **le paris**
2340 ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE 773-9492

Commençant le 26 janvier

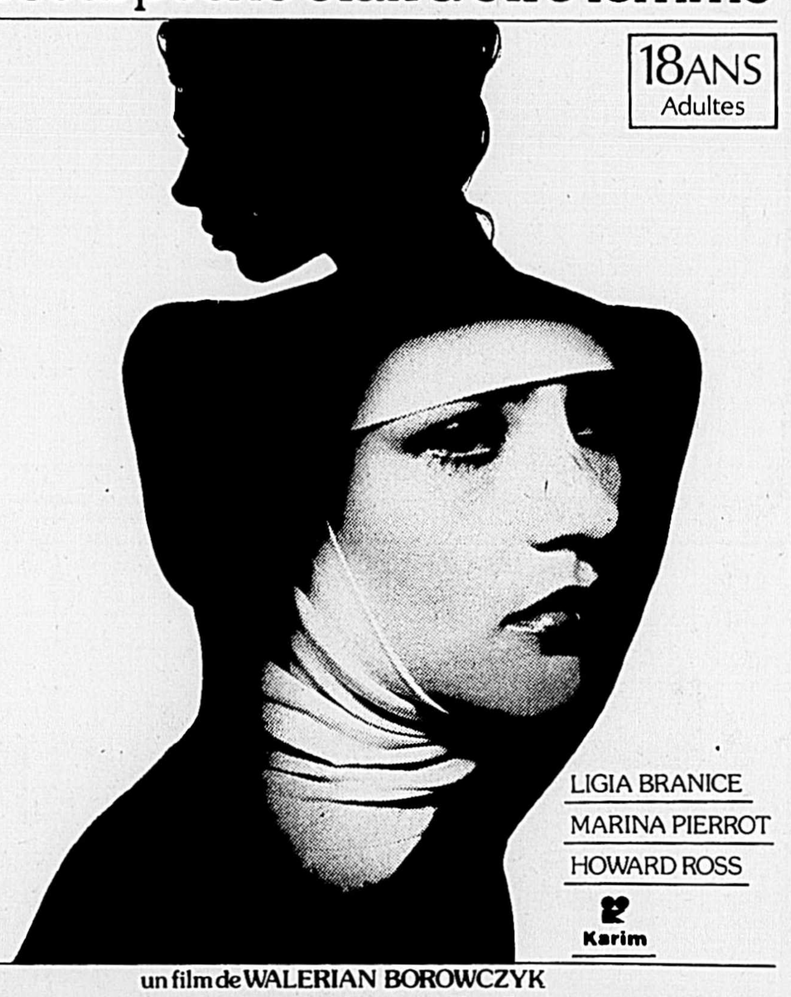
UNE MISE EN SCÈNE ÉLÉGANTE.
La lutte de l'instinct de vie contre les forces de répression morale. On regarde cela comme des estampes galantes du XIXe siècle.
— Jacques Siclier, LE MONDE

SAVOUREUSEMENT APHRODISIAQUE.
Un érotisme qui réunit les vertus de la pointe sèche et celles de l'aquarelle.
— Michel Marmin, LE FIGARO

UNE BELLE BRODERIE.
Borowczyk est maître de son talent dans les domaines de la réalisation, de la direction d'acteurs et de la conduite d'un récit.
— François Maurin, L'HUMANITÉ

UNE OEUVRE SPLENDIDE.
À conseiller à tous ceux qui ne se satisfont pas des futilités érotiques mondaines et anodines d'Emmanuelle!
— LE PROGRÈS

son seul péché était d'être femme
18 ANS Adultes



LIGIA BRANICE
MARINA PIERROT
HOWARD ROSS
Karim
un film de WALERIAN BOROWCZYK
INTERIEUR d'un COUVENT
d'après l'œuvre de STENDHAL "Promenades dans Rome" Musique inspirée des thèmes baroques de BACH

EVA passe une visite médicale très spéciale...
2E FILM



Horaire sur semaine
6h20 dern. spect. 8h00
Samedi et dimanche
12h30 2h15 4h00 5h45
dern. spect. 7h30
LA TOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES
Un Cinema Uni
MASKA 774-4171
475 HOTEL-DIEU ST-HYACINTHE

spectacle

"Yesterday... aujourd'hui... Tout-Moreau!"

Une image vaut mille mots!

L'inimitable Jean-Guy Moreau présentera son plus récent spectacle, intitulé "Yesterday... aujourd'hui... Tout-Moreau' à la population de la région maskoutaine le jeudi 1er février, au cinéma Le Paris, à Saint-Hyacinthe.

Les critiques montréalaises n'ont pas tari d'éloges à l'endroit de cet artiste qui sait fort bien manier la caricature et l'humour. Cette fois-ci, avec "Yesterday... aujourd'hui... Tout-Moreau", Jean-Guy Moreau dresse un tableau fort éloquent de l'actualité québecoise.

Voici ce qu'en a dit Nathalie Pétrowski dans l'édition du 23 septembre 1978 du Devoir: "Moreau est en vérité une machine à flashs, un gars qui trouve des idées 24 heures par jour, qui observe et épie le monde autour, qui fait mine de rien sa petite incursion dans les paysages humains et quotidiens et en tire la matière précieuse de ses shows: "Je m'inspire toujours de mon expérience et de ma perception du monde ainsi que de l'opinion publique. Impossible de toute façon de faire un dessin sans parler de la réalité, sa cela, il n'y a personne qui va reconnaître ton dessin". Moreau trouve d'abord l'image, la caricature, puis après coup, lui cherche une justification, une légende, un bas de vignette."

À l'intérieur de ce tout dernier spectacle de Moreau, on peut voir défiler les personnages Camille Laurin, Pierre Elliot-Trudeau, René Lévesque, Claude Ryan, La Sagouine, Sonny Turcotte, Jerry, Serge Fiori, Guy Godin, Charlebois, etc...

Son idée de composer les hommes politiques à des personnages bibliques ou à des figures de l'Évangile nous fait voir René Lévesque sous les trait de Moïse voulant guider son peuple vers la Terre promise, Trudeau comme le pharaon qui veut faire obstacle au projet de Moïse. Pour sa part, Claude Ryan est dépeint comme étant le Messie, le Sauveur attendu.

Et Jean-Guy Moreau va plus loin: il suppose que le Canada d'aujourd'hui est un hôpital dans lequel les politiciens-spécialistes cherchent fébrilement au 7e étage à guérir le pays de sa faible constitution tandis que le pauvre monde abandonné à son propre sort, s'entasse à l'urgence au premier étage.

Ce bref résumé de la situation nous permet d'imaginer plusieurs séquences toutes plus drôles les unes que les autres.



Pour ceux qui suivent l'histoire du Québec de très près et qui aiment l'entrevoir sous les traits de la caricature et de l'humour, le spectacle de Jean-Guy Moreau en est un qu'il ne faut pas manquer.

Ce spectacle qui sera présenté le jeudi 1er février, au cinéma Le Paris, est une présentation des Productions Saint-Jean-Vandal et de C.K.B.S.

Ceux qui désirent se procurer des billets doivent le faire sans tarder. Ils sont en vente au coût de $5, $6 et $7 au Carrefour 8-24, 1740, rue Saint-Antoine, à Saint-Hyacinthe.



Le groupe Sens au P'tit Canot

Les Productions Le Café présentent le groupe musical Sens, le jeudi 1er février, à 21 heures, au P'tit Canot, rue Joncaire, à Saint-Hyacinthe.

Formé de cinq musiciens qui se sont rencontrés à l'école de musique de l'Université Laval, Sens est un groupe établi à Québec depuis un an et a élaboré un répertoire original dont le style s'apparente au jazz-rock.

Font partie de la formation Dominic Laprise, claviers; Louis Leblond, guitare; Mario Lévesque, flueglehorn; Raynald Lévesque, percussions; André Girard, basse. Sens sait évoquer, avec un talent déjà très sûr, des paysages mentaux jusqu'ici peu exploités dans la musique québecoise. Les écouter, c'est une exploration de soi face à l'inconnu, c'est une conquête de tous ses sens dans une recherche d'émotions et de sonorité. Une nouvelle musique québecoise dynamique à la dimension de toute oreille sensible, curieuse de trouver de nouvelles frontières.

Donc, une révélation à ne pas manquer le jeudi 1er février, à 21 heures, au P'tit Canot. Les billets sont en vente à l'entrée.

NOUVELLE SESSION DE COURS
DÉBUTANT EN JANVIER
Inscrivez-vous maintenant
tél.: 773-2362
ÉCOLE DE DANSE
GABY & ROGER Enr.
Cours privés, semi-privés et petits groupes
Danses sociales, nouveaux cours: danses disco
2409, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe
Professeurs diplômés — cette école détient un permis du ministère de l'Education

La Cervoise
BRASSERIE
•CUISINE OUVERTE
de 8h.a.m. à 8h.p.m.
réservation pour groupes 773-1711
T.V. SUR ÉCRAN GÉANT
jeudi, vendredi, samedi
CHANSONNIERS PROFESSIONNELS
2425 boul. Casavant
Saint-Hyacinthe

1er RESTAURANT
GASTRONOMIE ITALIENNE
A SAINT-HYACINTHE
MARCELLO
POUR RESERVATION 774-1881
RUE CALIXA-LAVALLEE,
VOISIN TERMINUS AUTOBUS

$4.95 PREMIERE JOURNÉE
N'IMPORTE QUELLE VOITURE
Une sélection des voitures GM et autres marques de qualité
CHAQUE JOURNÉE ADDITIONELLE AU PRIX REGULIER
VALABLE SEULEMENT POUR FIN DE SEMAINE
DU VENDREDI A N'IMPORTE QUELLE HEURE
AU LUNDI MIDI, MINIMUM TROIS JOURS
Budget®
Location d'autos et camions
pour réservation appelez
774-0704
955, Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe
AUSSI, NOUS LOUONS OUTILS DE TOUT GENRE.

CIRCLE T TM Reg'D
VENTE DU MOIS AU
MARCHÉ-N-CÔTÉ INC.
Le seul dépositaire du fameux boeuf attendri
LE ROI DU BOEUF
CIRCLE T TM Reg'D

POULET UTILITÉ
5 à 7 livres
Cry-O-Vac
99¢ la livre
CUISSES de POULET
fraîches ou congelées
emballées 4 x 4
99¢ la livre

Prix speciaux pour viande - congelateur

LONGE DE LARD
complète
12 à 14 livres
$1.59 la livre

BACON CANADIEN
$1.19 la livre

CRETON BILOPAGE
1.59 la livre

Pizza maskoutaine
14 onces
$1.59 chacune

BOEUF HACHÉ
mi-maigre
20 livres et plus
$1.49 la livre

RÔTI LARD
dans l'épaule ou soc
$1.19 la livre

POUR VOTRE CONGÉLATEUR
venez consulter un maître dans la préparation et la congélation des viandes.
COUPE FRANÇAISE DE TOUT GENRE
PLAN DE FINANCEMENT
disponible pour achat en quantité.
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 JANVIER 1979

T-BONE
$2.79 lb

955 rue de la Bruyère, Saint-Hyacinthe Tél: 773-9731

SERVICE PHARM - MAXI SUPER ESCOMPTES VINCENT CHARTIER

1312 DES CASCADES TEL. 773-8447

Succursales: 2665, Sainte-Anne tél: 773-8449 ouvert jusqu'à minuit tous les jours

Centre d'achats Les Galeries St-Hyacinthe rue Laframboise tél: 773-7415

SHOWER TO SHOWER



Poudre désodorisante avec bicarbonate de soudre

Format 227 g.

Prix sug. $2.79

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.68

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SCOPE



Rince-bouche et gargarisme

Format 375 ml

Prix sug. $2.19

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.33

Limite 3 par client, au comptoir seulement

WEBBER



Lécithine de source naturelle 1200 mg

Format 120 capsules

Prix sug. $5.20

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 3.09

Limite 3 par client, au comptoir seulement

OIL OF OLAY



Lotion de beauté hydratante pour le visage, le cou et les mains

Format de 200 ml

Prix sug. $8.50

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 4.99

Limite 3 par client, au comptoir seulement

VICKS



Sirop contre la toux pour toute la famille à action décongestive

format 142 ml

Prix sug. $1.79

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.09

Limite 3 par client, au comptoir seulement

VASELINE



à action instantanée soins intensifs adoucit et hydrate la peau sèche

Format 400 ml

Prix sug. $2.69

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.67

Limite 3 par client, au comptoir seulement

FABERGE



Révitalisant ultra-ferme avec huile de germe de blé et miel

Format 450 ml

Prix sug. $3.19

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.88

Limite 3 par client, au comptoir seulement

ARTECHOL



Aide à une meilleure digestion

Format 50 dragées

Prix sug. $3.95

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 2.45

Limite 3 par client, au comptoir seulement

JOHNSON'S



Shampooing pour bébés

Format 450 ml

Prix sug. $3.19

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.79

Limite 3 par client, au comptoir seulement

LAMBERT



Sirop contre la toux due au rhume, grippe, bronchite

Format 360 ml

Prix Sug. $2.39

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.44

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Johnson & Johnson



Tiges ouatées, bâtonnets de plastique souples

Format de 400

Prix sug. $4.98

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 2.44

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Suppositoires



à la glycérine pour adultes

Format de 24

Prix sug. $1.79

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 89¢

Limite 3 par client, au comptoir seulement

REVLON



Shampooing et conditionneur riche formule organique

Format 200 ml

Prix sug. $2.25

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.33

Limite 3 par client, au comptoir seulement

LALCO



Huile de germe de blé supplément alimentaire minimes

Format 250 gellules

Prix sug. $8.00

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 3.99

Limite 3 par client, au comptoir seulement

LISTERINE



Pastilles antiseptiques pour les maux de gorge

Format 18 pastilles

Prix sug. $1.49

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 87¢

Limite 3 par client, au comptoir seulement

COLGATE



Dentifrice au fluorure MFP

Format 100 ml

Prix sug. $1.89

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.07

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SCHICK



avec teflon lame super inoxydable

Format 7 lames

Prix sug. $1.55

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 94¢

Limite 3 par client, au comptoir seulement

LADY PATRICIA



Fixatif, nouvelle formule améliorée

Format 350 g

Prix sug. $2.49

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.48

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Les prix Direct Film cités ci-dessous parviennent du catalogue de Direct Film - hiver 78-79

Les prix Uniprix cités ci-dessous parviennent du journal La Presse - mercredi 3 janvier 1979

FINITION DE PHOTOS COMPAREZ

Direct Film	Uniprix	Prix Chartier
12 poses $5.29	12 poses $ $4.41	$3.71
20 poses $7.99	20 poses $6.62	$4.83
24 poses $8.99	24 poses $7.48	$6.65
36 poses $12.49	36 poses $10.62	$8.67

Film négatif couleur 110 - 126 - 135 mm.

PLAYTEX



Sacs à jeter après usage paquet économique

Format 100 sacs

Prix sug. $3.39

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 2.07

Limite 3 par client, au comptoir seulement

MENNEN



Speed stick est le désodorisant personnel formulé pour assurer une protection totale toute la journée

Format 75g

Prix sug. $2.22

Disponible jusqu'au 6 février

CHARTIER PRIX

AVEC CE COUPON 1.33

Limite 3 par client, au comptoir seulement

AU COMPTOIR SEULEMENT